



2024

RAPPORT
ANNUEL



Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Gestionnaire de l'offre de santé Filieris

Filieris
la santé en action



Sommaire

**LES TEMPS FORTS
DE 2024**

2.

ÉDITORIAL

6.

**CANSSM :
DES ENGAGEMENTS
FONDATEURS
RÉAFFIRMÉS**

8.

— PARTIE 01
**LE PATIENT AU
CŒUR DE CHAQUE
ACTION**

17.

— PARTIE 02
**L'ACCÈS AUX SOINS
POUR TOUS**

33.

— PARTIE 03
**DES ÉQUIPES
ACCOMPAGNÉES**

37.

— PARTIE 04
**UNE
TRANSFORMATION
ENGAGÉE
POUR DURER**

43.

— PARTIE 05
**UNE PROTECTION
ASSURÉE
POUR NOS AFFILIÉS
MINIERS**

51.

— PARTIE 06
**LES RÉSULTATS
FINANCIERS**

59.

Les temps forts de 2024



1.



3.

Janvier

1. Inauguration du nouveau siège régional Filiéris de l'Est à Metz, des locaux modernes et moins énergivores.
2. Ouverture du nouveau centre de santé de Vieux-Condé (59) au nord de Valenciennes.
3. Inauguration du centre de santé de Berles-au-Bois, près d'Arras (62).
4. Déménagement du centre d'Hénin-Beaumont (62) dans des locaux neufs.



2.



4.



5.

Février

5. Inauguration du centre rénové de Liévin (62).



6.



7.

Avril

6. Pose de la 1^{re} pierre du centre de santé de Wallers pour le lancement de travaux d'ampleur et dévoilement de la plaque historique de l'UNESCO dédiée au centre de santé dans le bassin minier par le Préfet de région.
7. Visite conjointe de la CNAM et de la CANSSM dans les Hauts-de-France.



10.



8.

Mai

8. Filiaris à SantExpo.
9. Ouverture du nouveau service de scanner à la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81).



9.



11.

Juin

10. 1^{er} congrès Filiaris organisé par la direction régionale de l'Est à Metz.
11. Filiaris célèbre les 130 ans du régime minier.
12. L'Ehpad Germaine Tillion de Montceau-les-Mines (71) fête ses 15 ans et inaugure son accueil de jour.



12.

Les temps forts de 2024



13.

Août

15. La flamme paralympique passe devant le siège de la CANSSM (75).



15.



14.

Juillet

13. Remise des certificats Quali'Santé à 18 centres de santé Filieris dans les Hauts-de-France, au titre d'une certification réseau, en présence de l'Afnor.

14. Les travaux avancent à l'établissement de la Roseaie à Bruay-la-Buissière (62).



16.



17.

Septembre

16. Inauguration du centre de santé de Mazingarbe (62).

17. Arrivée de l'exosquelette à l'établissement de Moselle-Est de Freyming-Merlebach (57).

Octobre

18. Séminaire des équipes de direction sur le thème de l'intelligence artificielle.

18.



22.



19.



20.

Novembre

19. Filiaris s'implique lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

20. Inauguration du centre de santé de Vieux-Condé (59).

21. La qualité des soins de l'établissement de santé de Folcheran (07) **est confirmée** par la HAS.

23.



Décembre

22. Certification par la HAS des 6 établissements Filiaris dans les Hauts-de-France.

23. Déménagement du centre de santé de La Ricamarie (42).



21.

Éditorial

— Philippe Georges, président

Anticiper.

Quel mot résume le mieux 2024 pour vous ?

Philippe Georges (PhG) : Sans hésitation : anticiper ! Préparer l'avenir pour nos affiliés, la population de nos territoires et nos salariés est la préoccupation constante du conseil d'administration, dans le cadre des orientations de nos tutelles. Je me réjouis que 2024 ait vu des avancées significatives dans ce sens.

Gilles de Lacaussade (GDL) : Oui, anticiper ! Les équipes de Filieris veulent offrir le meilleur aux patients, aux résidents, aux personnes que nous soignons, hébergeons et accompagnons à domicile. Pour cela, il faut rester toujours concentrés sur nos missions au quotidien et, dans le même temps, ouverts aux évolutions. Préparer l'avenir est donc notre devoir et notre état d'esprit.



Concrètement, comment cela s'est-il traduit ?

GDL : Comme la lecture de ce rapport 2024 vous le montrera, nous poursuivons notre modernisation dans tous les domaines. La rénovation de nos locaux (établissements dans nos trois régions, centres de santé...), l'achat d'équipements de pointe (scanner, exosquelette...), l'adaptation continue de notre fonctionnement et de nos méthodes de travail illustrent concrètement cette dynamique et sa mise en œuvre. Notre récent séminaire sur l'intelligence artificielle va dans le même sens. Avec notre politique RH et un bon dialogue social, ce sont des éléments forts d'attractivité et de fidélisation des médecins, des soignants et de tous les personnels.

PhG : Je souhaite également souligner l'engagement significatif de Filieris en matière de responsabilité sociétale. Le déploiement d'un SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) en est l'illustration concrète. Le développement durable est au cœur de notre stratégie, à travers des actions qui conjuguent éthique et efficacité.

— Gilles de Lacaussade, directeur général



Quels sont, selon vous, les grands enjeux pour les années à venir ?

GDL : Ils sont nombreux ! Je pense à la qualité qui doit irriguer toutes les structures, tous les domaines (aussi bien les soins que les fonctions supports). Je pense aussi au recrutement dans un contexte qui sera durablement tendu. Bien sûr, il y a la mise en œuvre des réformes des SMR et du domicile. Sans être exhaustifs, il faut aussi renforcer notre résilience face aux nouvelles menaces, notamment cyber. Ceci en améliorant nos résultats, nos performances, notre efficience.

PhG : Au-delà de l'horizon immédiat, l'enjeu fondamental est la pérennité de notre offre de santé. Elle est devenue essentielle dans les territoires où elle est implantée. Mais le nombre d'affiliés de la sécurité sociale minière diminue et ce constat impose d'agir en anticipation. C'est dans ce sens que la convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État nous fixe une mission d'avenir : nous rapprocher de la CNAM.

Y a-t-il eu des avancées notables sur ce projet ?

PhG : Oui, 2024 a marqué un tournant. À notre initiative, l'État a mis en place un comité d'alignement stratégique qui réunit désormais la CANSSM et la CNAM. Ce cadre de travail, fondé sur la transparence et la confiance, est une étape majeure vers une convergence structurée. C'est un signal fort pour l'avenir.

GDL : J'ajoute que nous travaillons déjà au quotidien avec l'Assurance maladie. Nous mettons en œuvre ses orientations en matière de prévention, de retour à domicile ou dans le cadre de l'accord national des centres de santé. Sur le terrain, avec l'offre de santé de la CNAM, regroupée au sein des UGECAM, les équipes de Filieris ont des relations naturelles, confiantes et quasi quotidiennes pour la prise en charge des patients.

Un mot de conclusion ?

GDL : L'engagement des équipes et la cohérence entre nos missions de chaque jour et nos perspectives d'avenir, entre nos actions et nos objectifs, entre nos moyens et nos ambitions nous permettent d'être sereins.

PhG : Nos affiliés, nos patients, nos résidents, nos partenaires, comme nos tutelles, peuvent avoir confiance : nous serons au rendez-vous.

CANSSM : des engagements fondateurs réaffirmés

Notre histoire

La CANSSM a été créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mineurs. Dès l'origine, elle a installé, à proximité des principaux puits de mine, un réseau de professionnels de santé, autrefois réservé aux mineurs et à leur famille.

Du fait de la baisse du nombre d'affiliés miniers, la gestion des activités de prestations de sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes. La CANSSM assure toujours le pilotage du régime spécial de sécurité sociale des mines et reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

Aujourd'hui, l'offre de santé Filieris développée par la CANSSM est ouverte à toutes les populations.

Consciente que son offre de santé est utile et indispensable dans les territoires où elle est implantée, la CANSSM s'attache à développer cette offre et à garantir son maintien par une adaptation constante, soutenue par les valeurs de son héritage minier.

La CANSSM



GESTION DU RÉGIME SPÉCIAL DE PROTECTION SOCIALE DES MINES

Activités confiées à des partenaires

- » Assurance vieillesse et invalidité
→ **Caisse des dépôts et consignations (2005)**
- » Action sanitaire et sociale individuelle
→ **ANGDM (2012)**
- » Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles
→ **CNAM (2015)**



GESTION DE L'OFFRE DE SANTÉ FILIERIS

Ouverte à tous Cœur de métier aujourd'hui

- » Centres de santé
- » Établissements de santé
- » Établissements médico-sociaux
- » Aide et soins à domicile
- » Services (optique, matériel médical, pharmacies)
- » Prévention et santé publique



Le tout nouveau centre de santé de Filieris de Mazingarbe (62)

Notre mission

Délivrer à tous, dans nos territoires d'implantation, une médecine et un accompagnement de qualité, englobant soins, services et prévention.

Nos valeurs

ENGAGÉS, pour délivrer les meilleurs soins, avec un accompagnement dévoué, efficace et sûr.

OUVERTS, via nos structures de soins et nos services, à toutes et tous, sans discrimination, avec pour principe absolu l'égalité de traitement.

PROCHES, parce que la proximité géographique est l'un des premiers critères de choix de son médecin. Être proches des patients, c'est aussi proposer une relation de confiance et des soins dont le coût n'est pas un frein.

À L'ÉCOUTE, des patients et de leur entourage, dans le respect de leurs droits pour une prise en charge individualisée.

EXPÉRIMENTÉS, grâce au professionnalisme et aux compétences de nos équipes, entretenus par la formation continue.

Nos engagements

Permettre à chaque patient d'accéder facilement aux soins, d'être suivi avec attention grâce à une relation qui privilégie le dialogue, de bénéficier d'un parcours de soins plus fluide et donc plus efficace.

Au-delà de notre rôle médical, agir avec les autres acteurs locaux pour lutter contre la désertification médicale et défendre l'égalité d'accès aux soins.

Veiller à la bonne qualité du service envers nos affiliés miniers dont la gestion est aujourd'hui opérée par nos partenaires.



Chiffres clés

4 101
collaborateurs

2 207
professionnels médicaux
et paramédicaux

197 601
patients en médecine générale

plus de 180
structures de soins sur le territoire



Séance du conseil d'administration de la CANSSM

Notre gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(composition au 27 mars 2025)

Président

- Philippe GEORGES

Vice-présidents

- Salvatore DI ROSA (CFDT)
- Freddy MAUGIRON (CGT)
- François MAURY (ANGDM)
- Laurent BERGEOT (ANGDM)

Représentants des affiliés

Titulaires

CGT

- Richard CAUDY
- Jean-Paul BOYER
- Freddy MAUGIRON

CFDT

- Salvatore DI ROSA
- Emidio MARGANI
- François DOSSO

FO

- Dominique DIAGO
- Joëlle LIEBHARDT
- Marie-Paule MATHON

CFTC

- Éric GROH
- Serge BOULINGUEZ
- Georges PINA

CFE-CGC

- Daniel BROGNIART
- Francis CAYEN
- Daniel GOSSET

Suppléants

- Guy BONNET
- Michel EIDENSCHENCK
- Hervé SABBA

- Pascale FOUILLY
- Denis SCHMIDLIN
- Josiane CLAVELIN

- Malik HADJALI
- Édouard DAPVRIL
- Joël BIGOURD

- Michel HADOUX
- Robert JUTKOWIAK
- Kurt SCHIRLE

- Roger COLONEL
- Maurice ZUDDAS
- Pierre KOPPAL

Représentants des exploitants et anciens exploitants – ANGDM

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Laurent BERGEOT
- Isabelle BITOUZET
- Sylvain DUDA
- François MAURY
- Christian ROUGIER
- Céline SCHUMPP
- Léon VALIN

Suppléants

- Karine ARTHUR
- Anne THAUVIN
- Joïc BERTHAUD
- Gregory BREIT
- Valérie DUPUIS-BARRIÈRE
- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Claude PERUSSEL
- Serge SPROCQ

Personnalités qualifiées

- Mohamed ABDELATIF
- Philippe RENARD
- Jean-Marie SPAETH
- Jean-Dominique TORTUYAUX
- Danielle TOUPILLIER

Représentants de la CNAM

Titulaires

- Fabrice GOMBERT
- David OLLIVIER-LANNUZEL

Suppléants

- Yves LAQUEILLE
- Sofi LEROY

Représentants du personnel

Titulaires

UNSA

- Xavier DEFFRENNES

FO

- Jean-Baptiste KONIECZNY

Suppléants

- Christine BERARD

- Valérie LENFANT

Commissaires du gouvernement

Direction de la Sécurité sociale

- Christine LABAT

Direction du Budget

- Tristan QUESNEL

Représentante du ministre chargé des Mines

- Charlotte NUDELMAN-PETIT, direction de l'Énergie

CGeFl

- Viviane SILO

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS TERRITORIAUX

» Les conseils territoriaux de la CANSSM ont été renouvelés en janvier 2024. Les réunions d'installation au sein des directions régionales Nord, Est et Sud ont eu lieu en février.

» Les conseillers ont élu leurs présidents :

Serge BOULINGUEZ (Nord) — Salvatore DI ROSA (Est) — Guy BONNET (Sud).

LES COMMISSIONS

Commission de l'offre de santé et de soins

Président

- Richard CAUDY

Représentants des affiliés

Titulaires

- Richard CAUDY
- Daniel GOSSET
- Dominique DIAGO
- Éric GROH
- Salvatore DI ROSA

Suppléants

- Guy BONNET
- Francis CAYEN
- Joëlle LIEBHARDT
- Georges PINA
- Josiane CLAVELIN

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Isabelle BITOUZET
- Claude PERUSSEL
- Christian ROUGIER
- Léon VALIN

Suppléants

- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Karine ARTHUR
- Joïc BERTHAUD
- Céline SCHUMPP

Personnalités qualifiées

Titulaire

- Mohamed ABDELATIF

Suppléant

- Jean-Dominique TORTUYAUX

Représentants de la CNAM

Titulaire

- Fabrice GOMBERT

Suppléante

- Sofi LEROY

Commission de gestion

Président

- Éric GROH

Vice-présidente

- Marie-Paule MATHON

Représentants des affiliés

Titulaires

- Francis CAYEN
- Salvatore DI ROSA
- Michel EIDENSCHENCK
- Éric GROH
- Marie-Paule MATHON

Suppléants

- Daniel BROGNIART
- Emidio MARGANI
- Richard CAUDY
- Georges PINA
- Joël BIGOURD

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Laurent BERGEOT
- Isabelle BITOUZET
- Céline SCHUMPP
- Léon VALIN

Suppléants

- Sylvain DUDA
- François MAURY
- Christian ROUGIER
- Claude PERUSSEL

Représentants de la CNAM

Titulaire

- Fabrice GOMBERT

Suppléante

- Sofi LEROY

Personnalités qualifiées

Titulaire

- Jean-Marie SPAETH

Suppléant

- Philippe RENARD

Commission d'action sanitaire et sociale

Président

- Francis CAYEN

Représentants des affiliés

Titulaires

- Francis CAYEN
- Michel EIDENSCHENCK
- Salvatore DI ROSA
- Joëlle LIEBHARDT
- Kurt SCHIRLE

Suppléants

- Pierre KORPAL
- Jean-Paul BOYER
- Josiane CLAVELIN
- Malik HADJALI
- Robert JUTKOWIAK

Représentants des exploitants

Titulaires

- Karine ARTHUR
- Fabienne BARDIN
- Isabelle BITOUZET
- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Christian ROUGIER

Suppléants

- Valérie DUPUIS-BARRIÈRE
- Léon VALIN
- Sylvain DUDA
- Claude PERUSSEL

Personnalités qualifiées

- Jean-Dominique TORTUYAUX
- Danielle TOUPILLIER

Commission de recours amiable

Président

- Hervé SABBA

Vice-président

- Sylvain DUDA

Représentants des affiliés

Titulaires

- Serge BOULINGUEZ
- Hervé SABBA

Suppléants

- Dominique DIAGO
- François DOSSO

Représentants des exploitants

Titulaires

- Léon VALIN
- Sylvain DUDA

Suppléants

- Grégory BREIT
- Karine ARTHUR

Secrétariat

Secrétaire

- Romain BERTHIER (CDC),
adjoint au responsable du service juridique
de la direction appui aux fonds et à la gouvernance

Secrétaires adjoints

Pour la CDC

- Séverine CARDOT-MOAL,
responsable de l'unité contentieux du service juridique
de la direction appui aux fonds et à la gouvernance

Pour la CPAM de l'Artois

- Sophie LECLERCQ-VOISIN,
responsable des services contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

- Marie-Pierre SCHOUG,
responsable adjointe du service contentieux général

Co-secrétaires adjoints

Pour la CPAM de l'Artois

- Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA
- Raphaële BOCQUET, responsable des services contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

- Nicolas BRUSTOLIN, manager de service



L'équipe de direction

De gauche à droite

Abderrahim HAMMOU-KADDOUR,
directeur régional du Sud par intérim*

Béatrice MONTEUX,
directrice de la communication

Emmanuel CORMORECHE,
directeur du patrimoine immobilier

Laurence DAVID,
directrice nationale du pilotage
et de la performance de l'offre de santé

Olivier AUBRY,
directeur national du budget
et des gestions assurantielles

Suzon JOUANNEAU,
directrice nationale des achats
et des affaires juridiques par intérim**

Gilles de LACAUSSE,
directeur général

Nicolas BLANCHART,
directeur régional du Nord

Nadège PREVOT,
directrice des systèmes d'information,

Hervé LABORDE,
directeur régional de l'Est.

Absents sur la photo :

Brigitte DAGNAUD,
directrice comptable et financière

Benoît FAURE-HALLEY,
directeur national des ressources humaines

* En remplacement de Jean-Marie GARCIA, directeur régional du Sud jusqu'au 31 janvier 2025.

** En remplacement de Sylvie ROBERT, directrice nationale des achats et des affaires juridiques jusqu'au 31 mars 2025.

Cap sur l'avenir : notre plan stratégique en action

COG 2022-2024 : un bilan positif

2024 était la dernière année de la convention d'objectifs et de gestion 2022-2024. Celle-ci avait pour objectif de poursuivre la transformation engagée depuis plusieurs années et de garantir la pérennité de l'offre de santé Filieris.

En actions

Des évolutions importantes ont été menées à bien sur les trois dernières années, témoignant des efforts collectifs pour moderniser l'offre de santé, améliorer l'efficacité du groupe et offrir le meilleur service aux patients (voir pages suivantes).

LES GRANDS ENJEUX DE LA COG 2022-2024

POUR SUIVRE LA MODERNISATION

et l'efficacité de l'offre de santé Filieris.

PRÉPARER L'AVENIR

pour le régime minier, la pérennisation de son offre de santé et pour offrir un avenir professionnel pérenne aux salariés.

GARANTIR LE RESPECT DES PRINCIPES

et des valeurs du régime minier.

S'INSCRIRE DANS LES ENJEUX SOCIÉTAUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN :

crise sanitaire, nouvelles technologies, transition écologique, responsabilité sociétale.



FOCUS SUR

L'installation du comité d'alignement stratégique

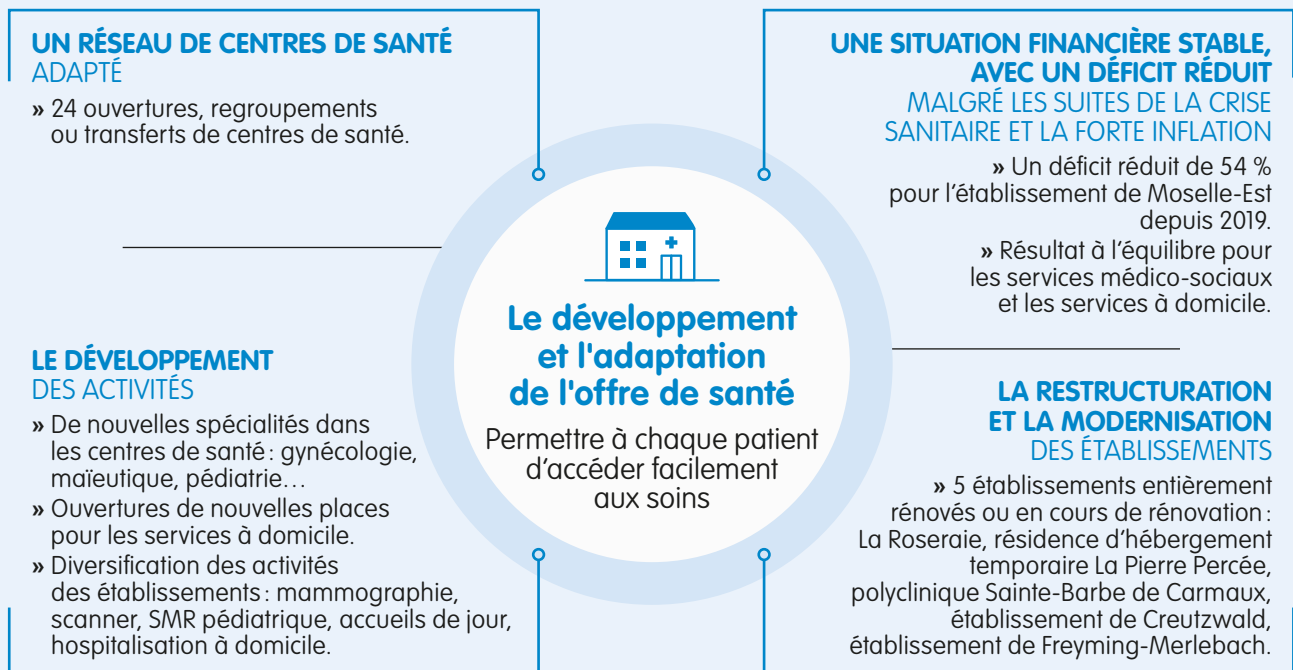
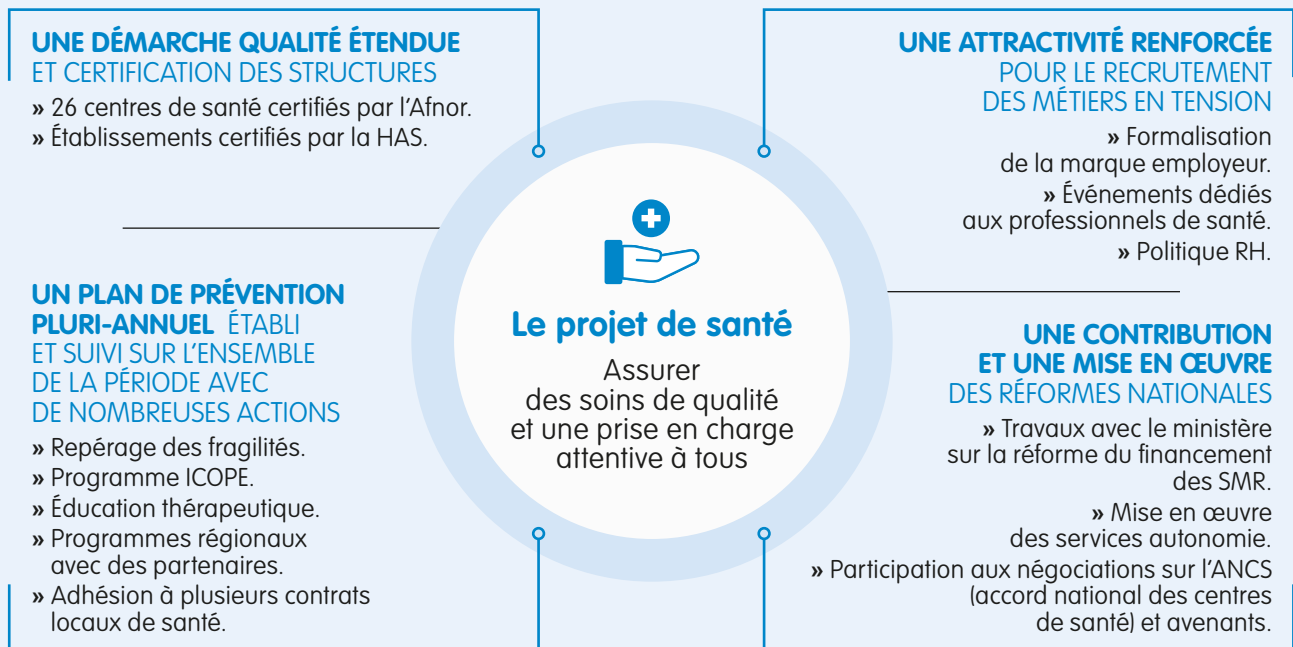
Le processus de rapprochement avec la CNAM prévu par la COG 2022-2024 avance. Après l'état des lieux réalisé en 2022 et une mission confiée à une personnalité qualifiée en 2023, un « comité d'alignement stratégique CANSSM-CNAM » a été installé par l'Etat en 2024.

Sur proposition du conseil d'administration de la CANSSM approuvée par la CNAM et l'État, ce comité réunit, pour la CANSSM les fédérations de mineurs et des personnalités qualifiées du conseil d'administration ainsi que le président et le directeur général, et pour la CNAM des conseillers ainsi que le président, le directeur général et la directrice générale du groupe UGECAM. L'État y participe à sa demande.

Le comité d'alignement stratégique permet à toutes les parties d'être associées à l'avancée du projet. Dans un climat de confiance, il a d'ores et déjà examiné sa feuille de route pour les prochaines réunions.

Quelques exemples d'actions

inscrites dans la COG 2022-2024 mises en œuvre



UN PILOTAGE RESSERRÉ DE L'ACTIVITÉ GRÂCE À DES OUTILS PERFORMANTS

- » Mise en place des dialogues de gestion.
- » Création d'un entrepôt de données transverse.

UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE OPTIMISÉE

- » 40 ventes immobilières, soit plus de 15 000 m² pour 5,8 M€.
- » 92 % des sites accessibles à fin 2024.



Un opérateur efficient

Soutenir l'activité
par une organisation
performante

UNE POLITIQUE RSE FORMALISÉE ET DÉJÀ DE NOMBREUX EFFETS POSITIFS

- » – 13,5 % d'émissions de gaz à effet de serre.
- » Plan de sobriété énergétique.
- » Plan national de gestion des déchets.

UNE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLE

- » Signature de la charte RFAR.
- » Publication du SPASER.

DES COMPTES CERTIFIÉS

- » Renforcement de la maîtrise des risques.
- » Dématérialisation des circuits de liquidation de factures, passage à Chorus Pro.

UN EFFORT DE FORMATION DES ÉQUIPES CONTINU

- » 35 815 jours de formation dispensés.



Le projet social

Accompagner
des professionnels
engagés

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE HANDICAP

- » Création d'une mission handicap.
- » Mise en place d'un réseau de référents handicap.
- » Travaux pour la signature d'une convention avec l'Agefiph.

DE NOMBREUX ACCORDS AU BÉNÉFICE DES SALARIÉS

- » Égalité femmes-hommes, qualité de vie au travail, télétravail...

LE DÉPLOIEMENT D'UN SIRH PERFORMANT

- » Harmonisation et dématérialisation de processus : entretiens annuels, gestion des temps et des activités, formation, recrutement...

DES RELATIONS RÉGULIÈRES AVEC LES PARTENAIRES DE LA GESTION DU RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE MINIÈRE

- » Des indicateurs respectés pour la qualité du service aux affiliés miniers.
- » Des services simplifiés pour les retraités.



Les missions délégées

Garantir
la qualité de service
aux affiliés miniers



01

Le patient au cœur de chaque action

— Chez Filieris, les équipes s’engagent à offrir une prise en charge toujours plus adaptée aux attentes des patients et de leurs proches. Ses structures, établissements de santé, centres de santé, Ehpad, services à domicile, allient expertise et qualité d’accueil. En 2024, les équipes ont été pleinement mobilisées pour répondre aux besoins croissants, que ce soit en ambulatoire, en établissement ou à domicile.

Nos activités en chiffres clés (au 01/01/2025)



Santé ambulatoire
(médecine générale
et spécialisée, soins infirmiers,
soins dentaires)

125

centres de santé, dont :

106

centres polyvalents, médicaux
et infirmiers

11

antennes de centres
de santé polyvalents

7

centres dentaires
(25 fauteuils dentaires)



Aide et soins à domicile

16

services de soins infirmiers
(1 675 places), dont :

4

avec des équipes
spécialisées Alzheimer

2

services autonomie
à domicile



Ehpad et résidences
autonomie

6

Ehpad

4

résidences autonomie

1

résidence d'hébergement
temporaire



Services

1

service de vente
et de location de matériel
médical

1

magasin d'optique

16

pharmacies



Soins médicaux
et de réadaptation

11

établissements de santé
(soins médicaux et
de réadaptation) intégrant :

3

unités de soins de longue
durée (USLD)

1

service d'hospitalisation
à domicile (HAD)

1

unité d'EVC-EPR
(états végétatifs chroniques
et pauci-relationnels)

1

hôpital de proximité



Prévention et santé publique

1

centre de vaccination

1

centre d'examens de santé

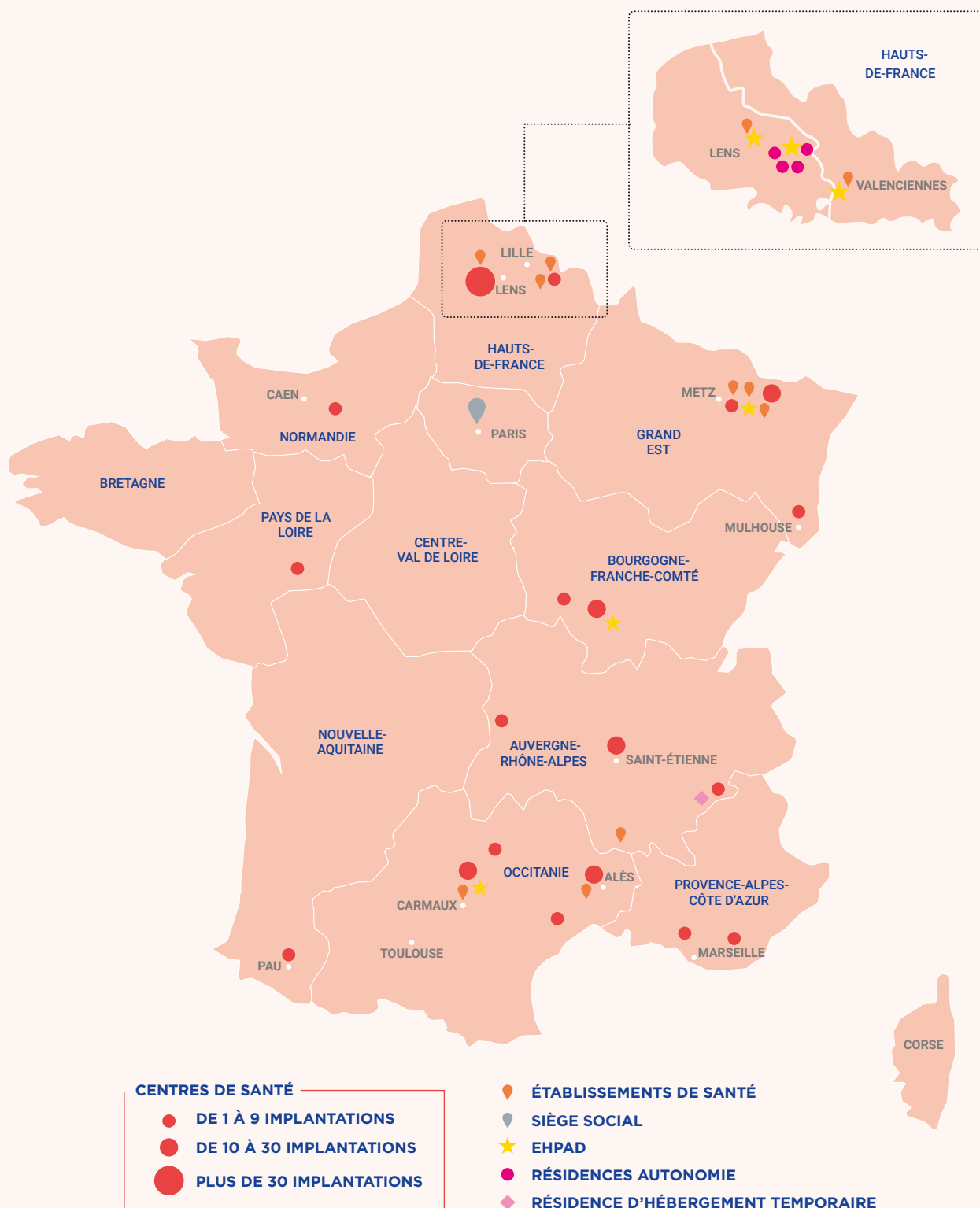
1

maison des aidants

1

centre gratuit d'information,
de dépistage et de diagnostic
(CeGIDD)

Plus de **180 implantations** en France





Consultation de médecine générale au centre de santé Filieris de Wittelsheim (68)

L'activité de l'offre de santé en 2024



Les chiffres clés de l'activité

83,5 %
de taux d'ouverture en médecine générale

197 601
patients en médecine générale

+ 2,02 %
d'actes en dentaire

Les centres de santé

Une activité soutenue en médecine générale

Les centres de santé Filieris enregistrent une activité soutenue en 2024, malgré la tension du personnel soignant et médical. Le nombre d'actes en médecine générale augmente, de même que la patientèle qui progresse de 2,6 % en 2024 alors que la patientèle minière diminue fortement (- 10 %). La patientèle non minière progresse quant à elle de 5,5 %.

Aujourd'hui, plus de 8 patients sur 10 suivis en médecine générale sont affiliés à un régime autre que le régime minier.

En matière d'offre de médecine spécialisée, quatre autres spécialités enregistrent ainsi une belle augmentation de leurs recettes : la pédiatrie (+ 35,9 %), la maïeutique (+ 18,3 %), la gynécologie (+ 12,4 %) et la gastro-entérologie (+ 9,9 %).

La mise en œuvre de l'avenant 5 à l'accord national des centres de santé

L'accord national des centres de santé est signé par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et les organismes gestionnaires de centres de santé représentatifs, dont la CANSSM pour ses centres de santé Filiéris. Tous les centres Filiéris y sont adhérents.

L'avenant 5, signé le 30 novembre 2023, est entré en vigueur le 6 février 2024.

Il intègre la transposition de plusieurs accords conventionnels signés entre les professionnels de santé libéraux et l'Assurance maladie, dont la régulation de l'activité dentaire. Certaines mesures sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Les autres mesures de l'avenant 5 portent sur l'amélioration de la prise en charge des patients : mesures concernant les sages-femmes, les assistants médicaux et les infirmiers en pratique avancée.

La mise en œuvre de la nouvelle convention médicale

La nouvelle convention médicale 2024-2025 a été signée le 4 juin 2024 entre l'Assurance maladie et les médecins libéraux. Plusieurs revalorisations tarifaires sont entrées en vigueur dès décembre 2024, dont la revalorisation de la consultation de référence des généralistes de secteur 1 à 30 €.

Certaines mesures tarifaires, notamment forfaitaires, de la convention seront négociées avec les organismes gestionnaires des centres de santé pour une transposition dans l'accord national des centres de santé pour une entrée en vigueur d'ici 2026.



FOCUS SUR

La charte et la raison d'être des centres de santé

Sous l'égide du RNOGCS (Regroupement national des organisations gestionnaires de centres de santé), dont Filiéris est membre, une démarche collective a été conduite pour formaliser la raison d'être des centres de santé.

L'objectif : réaffirmer le rôle, les principes et les valeurs qui guident l'action des gestionnaires des centres de santé, au service des patients.

La raison d'être des centres de santé est assortie d'engagements réunis dans une charte.

Le RNOGCS a pour mission de favoriser la reconnaissance des centres de santé comme acteurs majeurs du système de soins.



Salle d'attente du centre de santé Filiéris de La Mure (38)

Les établissements de santé et médico-sociaux

Une hausse d'activité pour les établissements

À fin 2024, les établissements de santé et médico-sociaux de Filieris comptent 1 653 lits et places, en augmentation du fait de l'ouverture de 5 places d'accueil de jour au sein de l'établissement de Folcheran en Ardèche.

L'année a été marquée par une hausse de près de 3,4 % du nombre de journées réalisées pour les établissements de santé et de près de 1 % pour les établissements médico-sociaux. Les taux d'occupation repartent à la hausse dans la quasi-totalité des activités du secteur sanitaire, en particulier pour l'hospitalisation de jour.

Pour le secteur médico-social, les taux d'occupation restent stables dans les Ehpad mais diminuent pour les résidences autonomie.

L'application de la réforme du financement de l'activité de soins médicaux et de réadaptation

Les équipes Filieris ont poursuivi leur participation active aux travaux du ministère de la Santé concernant la réforme du financement des SMR. Le nouveau modèle est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2023. Ce nouveau modèle prévoit un financement qui repose pour partie sur les recettes directement liées à l'activité et sur une part forfaitaire, en lien avec les populations gérées. La mise en œuvre s'effectuera de manière progressive.

Loi « Bien vieillir » : des mesures pour les Ehpad et les services autonomie

La loi « Bien vieillir » a été adoptée le 27 mars 2024. Cette loi vise à prévenir la perte d'autonomie, à lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, à mieux signaler les maltraitances et à faciliter le travail des aides à domicile. Plusieurs mesures concernent les Ehpad et les services autonomie à domicile, avec une mise en place attendue en 2025. Les équipes ont été accompagnées tout au long de l'année 2024 afin de préparer cette mise en œuvre.



Les capacités des établissements

1 653

lits et places d'établissement, dont :

683

en établissements médico-sociaux (Ehpad, résidences autonomie/ hébergement temporaire)

970

en établissements de santé (soins médicaux et de réadaptation, unités de soins de longue durée, polyclinique)



Plateau technique de l'établissement de santé Filieris Le Surgeon à Bully-les-Mines (62)



Service à domicile Filieris de l'Est

Les services à domicile

Les capacités des SSIAD ont augmenté en 2024 avec l'ouverture de 12 places au sein du SSIAD de Montceau-les-Mines (71).

Le nombre de journées progresse pour les SSIAD. L'activité des services d'aide et d'accompagnement à domicile est par contre en léger recul, du fait des difficultés de recrutement d'aides à domicile.



L'activité des services à domicile

543 616

journées d'intervention
pour les SSIAD
(+ 8,75 % par rapport à 2023)

3 082

personnes prises en charge
par les SSIAD

5 172

clients de l'aide à domicile

La préparation de la réforme des services autonomie à domicile

Depuis juin 2023, le secteur du domicile (aide, accompagnement et soins) se met en ordre de marche dans le cadre de la réforme des services autonomie à domicile (décret du 13 juillet 2023). Les aménagements de cette réforme ont été précisés dans la loi « Bien vieillir » promulguée le 8 avril 2024.

L'objectif : faciliter la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins à domicile pour une meilleure prise en charge.

Les services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) sont donc amenés à former une catégorie unique, les services autonomie à domicile (SAD), qui seront composés de deux catégories :

- » les services dispensant de l'aide et du soin
➤ **SAD Aide et soins** ;
- » les services dispensant uniquement de l'aide
➤ **SAD Aide**.

Dès 2024, Filieris s'est engagé dans les adaptations nécessaires pour se conformer au cahier des charges des services autonomie.

Le SPASAD Filieris, pour le département du Pas-de-Calais, et le SAAD de l'Est sont d'ores et déjà autorisés comme services autonomie à domicile :

- » SPASAD : Service autonomie à domicile Aide et soins ;
- » SAAD de l'Est : Service autonomie à domicile Aide.

Pour les SSIAD, en ce qui concerne les Hauts-de-France, les organisations sont en cours d'évolution pour une meilleure coordination des services. Par exemple, plusieurs antennes des services à domicile ont été regroupées dans de nouveaux locaux au centre de santé Filieris de Liévin.

Dans l'Est, des rapprochements entre les SSIAD et le SAD Aide sont à l'étude.

Enfin, dans le Sud, où Filieris ne compte que des SSIAD, des projets ont été lancés en vue de reprises d'activité et/ou de conventions.

Une offre de santé toujours plus moderne

Mieux accueillir, mieux soigner

Pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux patients et un cadre de travail attractif pour les professionnels de santé, Filieris procède à des déménagements de centres de santé.

Près de Saint-Étienne, afin d'améliorer le confort des équipes et des patients, le centre de santé de **La Ricamarie** a ainsi emménagé dans de nouveaux locaux, à quelques centaines de mètres de l'ancien site.

Ces opérations permettent également de réaliser des regroupements au sein de structures plus importantes, pour offrir aux patients un parcours de soins complet. Par exemple, à **Liévin** (62), Filieris a inauguré en février 2024 un centre de santé entièrement rénové qui a permis d'accueillir l'équipe du centre de santé d'Angres tout proche, dont les locaux étaient vétustes. Une antenne du service autonomie aide et soins a depuis emménagé dans les locaux.

Dans le même esprit, le centre de santé de Courrières, dont les locaux ne permettaient pas une mise aux normes d'accessibilité, a été transféré vers le centre Filieris de Carvin (62), à 5 km. Ce dernier a fait l'objet de travaux pour accueillir l'équipe de Courrières.

À **Hénin-Beaumont** (62), enfin, les équipes du centre de santé ont emménagé dans des locaux tout neufs, situés à moins de 2 km des précédents. Conçus par le propriétaire des lieux en concertation avec Filieris, les différents espaces sont adaptés à l'activité médicale.

Dans l'Est, un projet en partenariat avec l'OHS (Office d'hygiène sociale) a été acté en 2024 qui prévoit le regroupement de plusieurs centres de santé et services autonomie Filieris au sein de locaux situés dans une résidence seniors de l'OHS de **Jœuf** (54). Un regroupement qui favorise la mise en place des nouveaux services autonomie et permet d'offrir un meilleur accueil aux patients.

Des modernisations d'ampleur

Parce que le bien-être des patients et des professionnels fait partie d'un parcours de santé réussi, Filieris mène des projets d'envergure pour moderniser ses structures, en phase avec les engagements inscrits dans la COG 2022-2024.

En 2024, pour les établissements de santé, plusieurs opérations importantes ont ainsi été poursuivies ou engagées : restructuration des établissements de santé de Freyming-Merlebach (57) et de La Roseraie à Bruay-le-Buisson (62), fin de la modernisation de la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée, en Isère.

La rénovation totale du centre de réhabilitation respiratoire de Folcheran (07) a également été actée en juin 2024 pour un démarrage des travaux en 2026. Le projet est axé sur le bien-être des usagers (modernisation des chambres, accessibilité), le développement durable et l'économie d'énergie (chauffage, panneaux solaires, isolation).

Les centres de santé évoluent également en permanence pour garantir une offre de soins de proximité et accessible à tous. Ces projets sont le plus souvent conduits en partenariat avec des collectivités locales qui proposent des locaux adaptés à moindre coût en location. En 2024, les principales opérations de travaux ont concerné les centres de santé de Wallers dans le Nord (démarrage des travaux), La Motte-d'Aveillans, en Isère (2^e tranche de travaux de réhabilitation), La Mure (38), Vimy (62) et Seclin (59).

Des équipements de pointe

Filieris investit régulièrement dans de nouveaux équipements pensés pour améliorer le confort des patients et accompagner au mieux leur parcours de soins. Ces innovations facilitent l'accès aux soins là où les équipements manquent et améliorent la prise en charge, notamment en médecine physique et de réadaptation (voir ci-contre).



FOCUS SUR

Un scanner à Carmaux

En 2024, la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, hôpital de proximité, a mis en service le scanner dont elle s'est dotée fin 2023. Plus de 3 000 examens ont pu être réalisés sur le dernier semestre 2024. Un véritable atout pour la population du Carmausin qui devait auparavant parcourir de nombreux kilomètres pour réaliser ce type d'examens.



FOCUS SUR

Un exosquelette à Freyming-Merlebach

Dans l'Est, un tout nouvel équipement est venu compléter un plateau technique déjà bien doté à l'établissement de Freyming-Merlebach. Après l'IVS 3 et 4 pour la thérapie miroir, l'établissement a été sollicité par l'ARS Grand-Est pour se doter d'un exosquelette.

C'est le premier établissement de Lorraine à disposer de cet outil de rééducation. Il s'agit d'un système qui permet de pallier le déficit moteur du patient en travaillant la verticalisation et le schéma de marche. L'exosquelette est un formidable outil pour les kinés, enseignants en activité physique adaptée, ergothérapeutes et services de soins.

Les opérations 2024

L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ FILIERIS DE MOSELLE-EST SITE DE FREYMING-MERLEBACH (57)

- » Un bâtiment vétuste a été démoli pour céder la place à de nouvelles places de stationnement.
- » Les circulations, adaptées aux personnes à mobilité réduite, et la voirie ont été refaites. Les façades du bâtiment le plus ancien ont fait peau neuve. Les intérieurs sont également réhabilités et accueilleront bientôt l'hôpital de jour pédiatrique, l'hospitalisation à domicile et la pharmacie à usage intérieur.
- » Des espaces de vie destinés aux patients et à leurs proches sont prévus dans le projet, de même que l'aménagement de jardins. Ces travaux devraient s'achever courant 2025.



L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DE LA ROSERAIE À BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62)

- » La 2^e phase des travaux (rénovation des chambres, mise aux normes handicap et accessibilité, réfection de la cuisine et des bureaux administratifs) s'est déroulée sur l'année 2024. L'isolation de certaines façades est également achevée. La fin des travaux est prévue au 1^{er} semestre 2025.

LE CENTRE DE SANTÉ DE LA MURE (38)

- » Le centre a fait peau neuve.





LA RÉSIDENCE D'HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE **LA PIERRE PERCÉE**
À LA MOTTE-D'AVEILLANS (38)

» Les travaux se sont achevés en 2024
avec les espaces extérieurs.

LE CENTRE DE SANTÉ DE
LA RICAMARIE (42)

» Les équipes ont emménagé dans des locaux
modernes et fonctionnels, à quelques
centaines de mètres de l'ancienne structure.



Qualité : le patient au cœur de la démarche

— Filieris est engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche qualité avec, pour certaines structures, un objectif de certification par les autorités compétentes. L'année 2024 a vu la certification de plusieurs structures de santé.

La démarche de certification a été étendue en 2024 à d'autres centres de santé Filieris, portant à 18, puis 26, le nombre total de centres de santé certifiés Quali'Santé par l'Afnor. À terme, ce sont tous les centres de santé Filieris qui intégreront la démarche de certification.

Les établissements et services médico-sociaux sont engagés dans un renouvellement de leur évaluation.

Qualité des soins certifiée pour les établissements Filieris

Les établissements de santé Filieris se sont lancés, en 2024, dans le renouvellement de leur certification HAS sur la base du nouveau référentiel (V2024). Ce dernier souligne la capacité des établissements à offrir des soins de qualité, centrés sur les besoins des patients, dans un environnement sûr et bienveillant.

- » Les six établissements de santé (Les Jardins du Temple, Le Bois de la Loge, La Plaine de Scarpe, Le Surgeon, La Roseraie et La Manaie) de la direction régionale du Nord ont obtenu la mention « haute qualité de soins ».
- » L'établissement de Folcheran a, pour sa part, obtenu sa certification avec la mention « qualité des soins confirmée » en novembre 2024, de même que la Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, confirmation obtenue en février 2025.
- » Les autres établissements (l'établissement de santé de Moselle-Est et celui de Charleville-sous-Bois) sont dans l'attente des retours de la HAS.
- » L'établissement de santé de La Pomarède (30) passera sa certification sur l'exercice 2025.

FOCUS SUR

Un système commun de management de la qualité

L'année 2024 a également permis d'avancer sur les travaux de déploiement d'un système d'information commun de management de la qualité pour l'ensemble des domaines de l'offre de santé Filieris : ambulatoire, sanitaire et médico-social. De nombreux ateliers, pilotés par les équipes qualité, ont eu lieu tout au long de l'année 2024 pour paramétrer le logiciel et harmoniser les pratiques. Le déploiement progressif du logiciel à l'ensemble de l'offre de santé a débuté en février 2025.



Taux de satisfaction

97,3 %

Taux obtenu par les 6 établissements Filieris des Hauts-de-France par rapport aux attendus du référentiel qualité de la HAS



L'équipe de l'établissement de La Roseraie (Bruay-la-Buissière - 62) fière de la certification par la HAS

Des parcours de santé adaptés à chacun

— Parce que la santé de chacun est précieuse, Filieris s'engage à accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins.

Présent dans des régions où l'accès aux médecins peut être difficile, le groupe déploie de nombreuses actions de proximité, en collaboration étroite avec les professionnels de santé et les acteurs locaux. L'objectif est simple : donner à chacun les clés pour prendre soin de sa santé, à chaque étape de sa vie.

Bouger pour rester en forme à tous les âges

Chez Filieris, de nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2024 pour inciter les publics à pratiquer une activité physique et ainsi réduire les risques de survenue de maladies chroniques.

Parcours de santé, parcours de vie : prendre soin des aînés

Filieris accompagne les aînés et leurs aidants avec une prise en charge adaptée (équipes spécialisées Alzheimer à domicile, unités de vie dédiées dans les Ehpad...), un soutien aux aidants (comme l'Instant Répit à Alès) et des accueils de jour. Autre enjeu : promouvoir la bientraitance via la sensibilisation du personnel et des soins bienveillants. Plusieurs structures visent le label Humanitude d'ici 2026-2027.

Prendre en charge les maladies chroniques

Filieris est partenaire de la CNAM sur les programmes PRADO (service de retour à domicile des patients hospitalisés) et SOPHIA (service d'accompagnement des maladies chroniques, asthme et diabète). Un programme de suivi post-professionnel est également proposé aux anciens mineurs.

Prendre soin des anciens mineurs

2024 était l'année du bilan de ce programme, conduit par la CANSSM de 2016 à 2023, en partenariat avec l'Assurance maladie des Mines, la Caisse des dépôts et consignations et l'Ahnac. Il avait pour but de faire bénéficier les affiliés, exposés à certains risques dans le cadre de leur activité professionnelle, d'une surveillance médicale spécifique afin de dépister plus précocement une maladie en lien avec cette exposition.

Au global, le programme a conduit à la reconnaissance de 124 maladies professionnelles.



Prise de tension au centre de santé Filieris de Noyelles-sous-Lens (62)



Les adhérents aux programmes PRADO et SOPHIA

549
affiliés miniers adhérents en 2024 (PRADO)

1 898
affiliés miniers adhérents (SOPHIA) (au 31/08/2024)



Le suivi post-professionnel des anciens mineurs

7 113
prises en charge accordées

124
reconnaisances de maladies professionnelles

La prévention en actions

DU SPORT EN SALLE D'ATTENTE

» En 2024, Filieris et l'UFOLEP, fédération sportive multisports, ont établi un partenariat dans le Pas-de-Calais pour promouvoir l'activité physique adaptée. Des séances collectives de sport adapté, animées par un éducateur médico-sportif, ont été organisées en salle d'attente.



UN CONGRÈS FILIERIS À METZ

» Le premier congrès Filieris de l'Est s'est tenu le 29 juin au Palais des congrès de Metz, sur la thématique « Santé publique et innovations au service des territoires ». Près de 200 participants étaient présents.

» Professionnels de santé Filieris, libéraux, hospitaliers, partenaires, tutelles, prestataires, associations et grand public étaient au rendez-vous, ainsi que plusieurs personnalités, dont le Dr François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention de 2022 à 2023, qui a pris la parole en plénière.

» Ce congrès a été l'occasion de valoriser l'expertise de Filieris, précurseur dans le domaine de la prévention, notamment en termes d'équipements et de prises en soins novatrices.



FOCUS SUR

Programme ICOPE : une expérimentation concluante

Filieris est l'un des deux porteurs du programme de prévention ICOPE sur les territoires du Carmausin-Ségala (Tarn) et d'Alès Agglomération (Gard).

Ce programme, développé par l'OMS pour retarder la dépendance, repose sur un repérage précoce et la prise en charge des personnes de plus de 65 ans. Filieris, via son Pôle prévention (P4S), pilote, coordonne et anime le programme ICOPE avec l'appui des contrats locaux de santé.

L'année 2024 a marqué la fin de l'expérimentation du programme. Après 3 ans d'expérimentation et un bilan très positif, le comité technique et le comité stratégique de l'innovation en santé ont validé la généralisation d'ICOPE.



Bilan ICOPE à fin 2024

30 professionnels de santé formés au dépistage et/ou à l'évaluation

737 seniors évalués par les équipes Filieris et les professionnels libéraux et du médico-social du territoire

plus de 250 participations aux ateliers collectifs



15 ANS D'EXISTENCE POUR LE PROGRAMME « JE T'AIME MON CŒUR »

- » Filieris fait partie du programme « Je t'aime mon cœur » qui propose un accompagnement personnalisé aux habitants volontaires de 30 à 65 ans de 9 territoires lorrains présentant des facteurs de risque cardio-vasculaire évitables.
- » L'accompagnement est réalisé par une équipe pluri-disciplinaire : diététicien, psychologue, tabacologue et enseignant en activité physique adaptée. Les personnes sont prises en charge durant 6 mois, sans frais.
- » Le programme a fêté ses 15 ans en novembre 2024.



Je t'aime mon cœur, c'est..

près de 6 000
personnes suivies



FILIERIS, ACTEUR MOBILISÉ EN SANTÉ PUBLIQUE

- » Filieris œuvre pour développer une culture du dépistage et du diagnostic précoce à la fois auprès des professionnels et de la population. Chaque année, ses équipes se mobilisent pour les campagnes nationales (Mars Bleu, Octobre Rose, Semaine du rein, Mois sans tabac), organisent des journées de dépistages dans les centres de santé ou participent à des événements locaux multi-partenaires.



LE NOUVEL ACCUEIL DE JOUR DE L'EHPAD GERMAINE TILLION, À MONTCEAU-LES-MINES (71)

- » L'Ehpad Germaine Tillion fêtait ses 15 ans en 2024. L'événement a été l'occasion d'inaugurer le nouvel accueil de jour.
- » Nommée « Carpe diem », d'une capacité de 6 places, la structure offre l'accompagnement d'une équipe de professionnels qualifiés.
- » L'accueil de jour propose différentes activités adaptées : gym douce, ateliers couture, tricot, cuisine, ateliers créatifs, jeux de société, etc. Il permet de stimuler la personne accueillie en fonction de ses capacités, afin de lui permettre de vivre le plus longtemps possible à son domicile.
- » Il soulage et accompagne également les aidants.



FILIERIS COORDONNE ET MET EN ŒUVRE LA CAMPAGNE DE VACCINATION HPV 2024

- » À la demande de l'ARS Occitanie, le centre de vaccination départemental du Gard, géré par le Pôle prévention Filieris, a été missionné pour piloter et mettre en œuvre la campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges gardois, pour la 2^e année consécutive.
- » Une opération qui a demandé un travail important d'articulation avec l'ARS, les professionnels libéraux et l'Éducation nationale.
- » Elle a permis, en 2024, la vaccination de 861 élèves dans 54 collèges publics et privés volontaires, sur l'ensemble du département.





02

L'accès aux soins pour tous

— Acteurs de proximité, les structures de santé sont des piliers de la vitalité locale. Fort de son ancrage historique, Filieris s'engage activement auprès des partenaires territoriaux pour combattre les inégalités d'accès aux soins, éviter le renoncement aux soins et garantir une prise en charge médicale pour tous.



Consultation de médecine générale au centre de santé Filieris d'Hulluch (62)

Une mobilisation collective contre la désertification médicale

— Grâce à son expertise dans la gestion des centres de santé, Filieris contribue à maintenir une offre médicale de proximité. Des partenariats sont conclus avec les collectivités locales qui souhaitent pérenniser une présence médicale sur leur territoire pour répondre aux besoins de santé de la population et favoriser l'installation de médecins.

En 2024, plusieurs projets ont été menés, avec un objectif commun : lutter contre la désertification médicale. Filieris a ainsi inauguré le centre de santé de **Berles-au-Bois** près d'Arras (62), ouvert en 2023 et le tout nouveau centre de santé de **Mazingarbe** (62).

À **Vieux-Condé**, au nord de Valenciennes, un partenariat signé entre Filieris et la commune a conduit au transfert du centre de santé dans de nouveaux locaux, au 2^e étage d'une résidence autonomie. Les anciens locaux feront l'objet d'une réhabilitation par la mairie pour créer une nouvelle maison des associations.

Dans l'Est, un projet de partenariat avec la commune de **Moyeuve-Grande** (57) a été lancé pour un futur transfert du centre de santé Filieris actuel dans de nouveaux locaux plus adaptés.

Dans la Loire, Filieris s'est engagé en 2024 dans le projet d'éco-quartier porté par la commune du **Chambon-Feugerolles**, près de Saint-Étienne. La mairie construira, à compter de 2025, un bâtiment qui accueillera un centre de santé Filieris. Un projet soutenu par de nombreux partenaires locaux qui vise à lutter contre la désertification médicale tout en renforçant l'attractivité du territoire.



Le projet de centre de santé du Chambon-Feugerolles par l'agence d'architecture URB1N

Une participation active à l'égalité d'accès aux soins

— Afin de garantir une offre accessible et durable, Filieris s'engage activement dans la recherche et le déploiement de solutions, en étroite collaboration avec les acteurs locaux.

Le groupe est signataire de plusieurs contrats locaux de santé, dans les Hauts-de-France et dans le Tarn et membre actif de 16 CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) sur l'ensemble de ses territoires d'implantation. Les équipes régionales de Filieris sont, par ailleurs, parties prenantes aux instances de démocratie de santé : groupes de travail des ARS, conseils régionaux de santé, dispositifs d'appui à la coordination (DAC), etc. De nombreux partenariats sont également développés en particulier avec les centres hospitaliers (GHT de l'Artois, Centre hospitalier d'Ardèche Méridionale, Centre hospitalier Alès Cévennes (CHAC), CHR de Metz...). Ces partenariats renforcent le lien ville-hôpital et permettent d'améliorer les parcours de soins des patients tout en contribuant à désengorger le système de soins.

La coopération peut revêtir différentes formes selon les organisations locales et les besoins de la population.

Des consultations avancées en centres de santé

Depuis mai 2023, Filieris et les Hôpitaux publics de l'Artois ont conclu une convention de coopération ville-hôpital qui propose des consultations avancées en cardiologie et en néphrologie assurées par des praticiens des centres hospitaliers de Lens et de Béthune Beuvry dans les centres de santé Filieris du secteur.

Faciliter l'accès aux soins en proximité

Dans le Sud, la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, hôpital de proximité, a obtenu l'autorisation de l'ARS de se doter d'un scanner. Cet équipement, très attendu par la population et les soignants du territoire, s'inscrit dans la stratégie de l'établissement de désenclaver un territoire aux besoins sanitaires importants. Le scanner permet de réduire les délais de rendez-vous, de désengorger les urgences et services de radiologie albigeois, de faciliter le dépistage et le suivi de certaines pathologies et de renforcer la coopération avec le CH d'Albi. Ce dernier met à disposition des professionnels de santé en vacation (consultations en orthopédie et cardiologie), permettant à la polyclinique Filieris de jouer pleinement son rôle d'hôpital de proximité.

Réunir les services pour faciliter la coordination

À Brignoles, dans le Var, le centre de santé Filieris s'intègre dans le projet global d'extension et de réhabilitation du CH intercommunal de Brignoles-Le Luc. Ce projet, validé par l'ARS en fin d'année 2024, vise à moderniser les services de santé et à renforcer le lien entre la ville et l'hôpital. Il prévoit la construction d'un nouveau bâtiment de 2 500 m² qui abritera le centre de santé Filieris ainsi que d'autres services : consultations, hôpital de jour, laboratoire... L'enjeu, en rassemblant divers services, est de favoriser la coordination des soins et d'aider à réduire l'afflux aux urgences en proposant des alternatives. Les études de conception et la consultation des entreprises sont programmées entre mi-2025 et fin 2026, et la construction entre fin 2026 et début 2028.

FOCUS SUR

Libérer du temps pour les médecins

Par l'exercice salarié qu'il propose, Filieris permet aux médecins qu'il emploie de se concentrer sur leur pratique : soutien administratif et logistique, support informatique... Filieris a souhaité aller plus loin en s'engageant dans le recrutement d'assistants médicaux et la formation d'infirmières en pratique avancée (IPA). Ces deux métiers ont été créés pour répondre aux besoins croissants dans un contexte de pénurie médicale.



Deux nouveaux métiers chez Filieris

13

assistants médicaux recrutés au sein des centres de santé Filieris

3

infirmières Filieris actuellement engagées dans la formation IPA (cursus de 2 ans)



03

Des équipes accompagnées

— Chez Filieris, plus de 4 000 collaborateurs s'engagent au quotidien, animés par des métiers qui ont du sens et une histoire forte. Pour que chacun puisse s'épanouir et contribuer au collectif, Filieris met en place une politique RH dynamique : dialogue social constructif, promotion de l'égalité des chances, équilibre entre vie professionnelle et personnelle, formation continue et mobilité interne.



Réunion de travail au siège de Metz pour les équipes régionales

Filieris, un employeur attractif

— **Filieris met en œuvre une politique de recrutement axée sur la valorisation des compétences et l'engagement envers la santé.**

Il s'agit notamment d'attirer des professionnels de santé motivés et compétents, soucieux d'offrir des soins de qualité et d'accompagner les patients.

Pour séduire les talents dans un marché compétitif, Filieris a déployé une stratégie ad hoc, ciblant notamment les futurs médecins.

Développement de l'accueil de stagiaires en centres de santé (57 médecins Filieris sont formés à la maîtrise de stage à fin 2024), partenariat renouvelé avec l'ISNI, l'Intersyndicale nationale des Internes, soirées découverte dans les Hauts-de-France, interventions dans les facultés de médecine et les congrès médicaux : Filieris a multiplié les initiatives pour dévoiler un exercice médical innovant, alliant pratique collaborative et équilibre de vie.

Parallèlement, une campagne de communication a été lancée, avec des formats ciblés. Objectif : recruter médecins, infirmiers et aides à domicile.

Pour immerger les internes dans l'univers Filieris, une série de podcasts a vu le jour, diffusée via les canaux Filieris et les plateformes de streaming.

FOCUS SUR

Un podcast dédié à la médecine salariée

Le Dr Romain Majchrzak, médecin chez Filieris et conseiller médical national, y partage son expérience et répond aux questions des internes.

Chacun des 5 épisodes délivre des conseils pratiques à destination des futurs praticiens pour envisager leur carrière médicale autrement.



Pour accéder au podcast, scannez ce QR code.

Le développement des salariés au bénéfice de tous

— Face à un monde du travail en mouvement, Filieris anticipe les nouvelles exigences des salariés : flexibilité, autonomie, modes de travail collaboratifs. Répondre à ces aspirations est un facteur important de bien-être dans l'entreprise et d'attractivité.

Filieris déploie pour ce faire une politique dynamique de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP).

En 2024, les efforts de formation ont été poursuivis avec notamment la passation de nouveaux marchés de formation à destination du personnel médical et paramédical, sur les risques routiers, la prévention et la PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique).

Le module recrutement du SIRH (système d'information des ressources humaines) a été paramétré afin de pouvoir dématérialiser la procédure recrutement des personnels en CDI de l'entreprise.



La formation au sein de Filieris
(chiffres au 31 décembre 2024)

11 656
jours réalisés

76 043
heures réalisées

1 821
collaborateurs formés

Deux accords d'entreprise pour une couverture plus juste et plus efficace

Afin d'offrir une meilleure couverture des salariés, équitable quelle que soit la fonction, deux accords ont été signés avec les partenaires sociaux en 2024 : l'un porte sur la prévoyance, l'autre sur la complémentaire santé.

Le premier couvre tout le champ de la prévoyance : invalidité, décès, incapacité. Il vise à proposer de meilleures garanties pour tous les salariés, en lieu et place de plusieurs accords aux garanties différentes.

Concernant la complémentaire santé, il était nécessaire de renouveler l'accord en vigueur du fait d'évolutions réglementaires, comme le reste à charge zéro. L'accord socle a été signé le 17 septembre. La mise en place est prévue à compter de juillet 2025 à l'issue d'une procédure d'appel d'offres pour bénéficier des nouvelles prestations.

Une politique renforcée pour accompagner les collaborateurs en situation de handicap

Filieris déploie une politique handicap active pour favoriser l'emploi et l'évolution des collaborateurs en situation de handicap. Pilotée par une mission dédiée créée en 2023, elle s'appuie sur un réseau de référents. En 2024, les travaux ont porté sur l'élaboration d'une convention avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) qui sera signée au 1^{er} semestre 2025.

Prévention, accompagnement, sensibilisation (ateliers, webinaires, animations) rythment cette démarche. Cet engagement est aujourd'hui partagé par l'ensemble des collaborateurs Filieris, en témoigne une forte mobilisation lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), qui a eu lieu en novembre 2024.



Le jeu de société Handipoursuite, un jeu de l'oie qui permet de sensibiliser sur le handicap au travail, testé par les équipes Filieris



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE **AU PROGRAMME** DU SÉMINAIRE DES ÉQUIPES DE DIRECTION

- » Le 24 octobre, les équipes de direction ont réfléchi ensemble à l'intégration de l'intelligence artificielle dans le développement et la modernisation de Filieris.
- » Objectif : mener les premières réflexions sur les évolutions et les bénéfices de l'intelligence artificielle sur les activités de l'entreprise.
- » De nouvelles idées ont émergé sur des thèmes variés : expérience patient, santé publique, coopération dans les territoires, dépendance et accueil des aînés, efficacité, enjeux du domicile. Ces propositions seront intégrées dans les orientations stratégiques de Filieris.

Carte d'identité

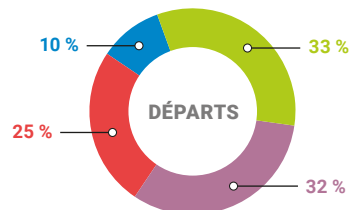
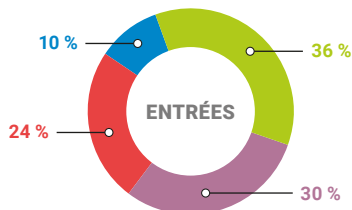
— Chiffres clés —

Répartition des collaborateurs de Filieris (hors CDD)	Offre de soins ambulatoire	Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires	Services support	Personnel mis à disposition et autres gestions	Total catégories professionnelles
Médical	317	55	1	13	385
Paramédical	267	1 180	7	39	1 488
Aide à la personne		907			907
Administratif et technique	299	523	452	62	1 321
TOTAL CATÉGORIES PROFESSIONNELLES	883	2 665	460	114	4 101

— L'évolution des effectifs —

La diminution des effectifs s'est poursuivie en 2024 conformément aux objectifs de le COG.

Répartition des entrées et départs par domaine d'activité en 2024



Effectifs de Filieris

86 %
directement affectés
à l'offre de soins

4 101
en CDI au 31.12.2024

— Les métiers de Filieris (effectifs CDI et CDD) —



473
professionnels médicaux,
dont :

- 224 médecins généralistes
- 154 médecins spécialistes
- 25 chirurgiens-dentistes
- 67 pharmaciens
- 3 sages-femmes/maïeuticiens



1 504
professionnels en soutien
(accueil, logistique,
achats, patrimoine,
RH, comptabilité,
management, informatique,
communication, etc.)



1 734
professionnels paramédicaux
(infirmiers, opticiens,
kinésithérapeutes,
aides-soignants, etc.)



1 022
aides
à la personne

Les liens forts entre une résidente et une aide-soignante à la résidence d'hébergement temporaire de La Pierre Percée, à La Motte-d'Aveillans (38)



04

Une transformation engagée pour durer

— Pour continuer à bien soigner demain, Filieris fait évoluer ses pratiques en misant sur l'efficacité, et en tenant ses engagements pour l'environnement, la société et une gestion responsable.



Les travaux, souvent réalisés en site occupé, visent à rendre les bâtiments moins énergivores, comme ici à l'établissement de santé Filieris de Freyming-Merlebach (57)

Préserver notre environnement

— Depuis plus d'une décennie, Filieris s'engage dans une démarche de réduction de son empreinte écologique, avec des résultats tangibles.

Comme en témoigne son bilan carbone publié en 2023, basé sur les données de 2022, Filieris a réduit de 13,5 % ses émissions de gaz à effet de serre en 4 ans. Ce résultat est le fruit d'actions ciblées, intégrées à la politique RSE : maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments, transformation de la flotte automobile, développement des mobilités douces... Cette dynamique se poursuit, avec l'ambition de maintenir une trajectoire environnementale responsable.

Filieris a aussi renforcé sa gestion des déchets. Au-delà du tri sélectif et de la gestion des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), qui représentent une part significative, l'entreprise a adopté en 2023 un plan national de prévention et de gestion des déchets.

Cette initiative, en phase avec les principes de l'économie circulaire et les objectifs du Plan national de prévention des déchets 2021-2027, vise à mobiliser tous les acteurs, locaux, régionaux et nationaux. Un état des lieux précis a permis d'identifier les flux de déchets et de définir des actions adaptées à chaque filière, couvrant ainsi l'ensemble des déchets produits par l'entreprise.

Enfin, le plan de sobriété énergétique de Filieris, déployé sur les années 2023 et 2024, a produit des résultats encourageants. La réduction des consommations d'électricité sur la plupart des sites témoigne de l'efficacité des actions mises en place.

La mobilisation des collaborateurs, associée à des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, a permis d'atteindre ces objectifs.

Notre démarche RSE

— La santé de chacun dépend de l'état de la société et de la planète, et Filieris est engagé dans la décarbonation du monde de la santé. Nous avons conscience de notre responsabilité sociale et environnementale, de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir.

Nos engagements en la matière sont mesurés, suivis et partagés annuellement via notre rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Cette démarche irrigue l'ensemble des actions que nous engageons, quel que soit le domaine.

Nos engagements ENVIRONNEMENTAUX

- » Assurer la résilience de l'entreprise.
- » Accélérer notre transition numérique.
- » Conduire notre transformation écologique.

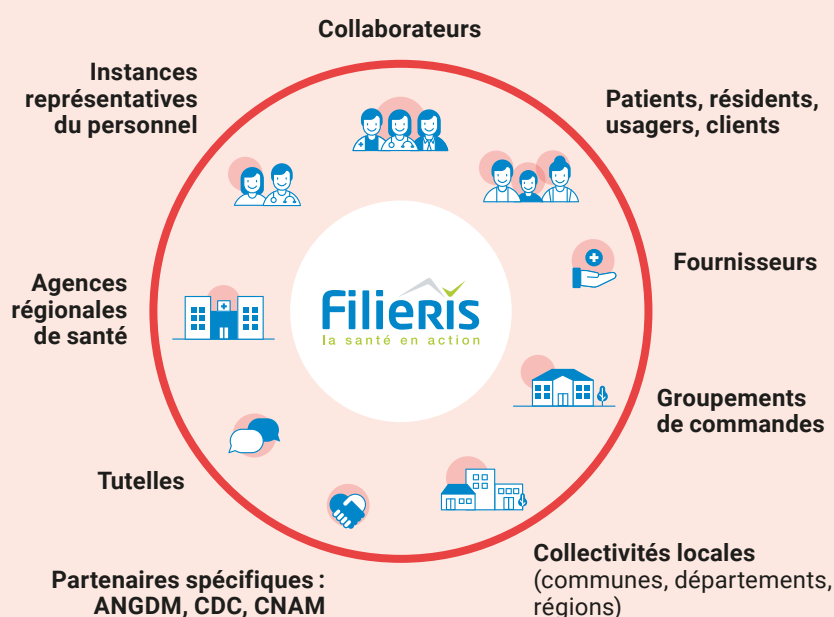
Nos engagements SOCIAUX

- » Favoriser le développement personnel de chaque collaborateur pour contribuer à l'enrichissement collectif.
- » Promouvoir le principe de la diversité à l'embauche.
- » Veiller à l'égalité des chances et de traitement tout au long de la vie professionnelle : égalité femmes-hommes, insertion durable des jeunes, emploi des seniors, recrutement handicap.

Nos engagements ÉCONOMIQUES

- » Rechercher l'équilibre entre performance économique et bien-être sociétal.
- » Conjuguer impératifs économiques et fourniture de soins de qualité.
- » Affirmer une politique d'achats responsables.

Nos parties PRENANTES





Des outils informatiques sécurisés, indispensables pour les équipes des structures, comme ici à l'établissement de santé Fileris Le Surgeon, à Bully-les-Mines (62)

Poursuivre la transition numérique

— Prenant appui sur un schéma directeur piloté au plus près, Fileris développe en continu ses systèmes d'information pour accompagner les évolutions du secteur de la santé et offrir aux équipes des outils performants, avec des données fiables, en toute sécurité.

ESMS Numérique : les services socles du programme déployés

L'année 2024 a été marquée par le déploiement progressif des services socles du programme ESMS Numérique au sein des 18 services médico-sociaux Fileris : messagerie sécurisée de santé (MS Santé), dossier unique informatisé (ARCAD), identité numérique de santé (INS), Mon Espace Santé, etc. Ce programme a pour objectif d'aider les établissements et services sociaux et médico-sociaux à moderniser leurs outils numériques pour améliorer l'accompagnement des personnes et les pratiques des professionnels, par un système interopérable et communicant.

Projet « Uranus » : l'annuaire des structures et des professionnels Fileris

Fileris a poursuivi en 2024 le développement d'une base de données des structures Fileris, dénommée « Uranus ». L'objectif est de disposer d'un référentiel à jour, fiable, des structures. Cet outil est déjà en production sur un ensemble de données et alimente automatiquement le site internet de Fileris.

Les développements ont porté en 2024 sur l'intégration des données horaires des centres de santé et du nom des professionnels de santé qui y exercent. Un affichage rendu nécessaire pour être en conformité avec la loi Khattabi et répondre aux exigences de certification qualité.

La mise en production est prévue pour 2025.

Des traitements automatisés pour une clôture comptable simplifiée

Pour faciliter l'analyse comptable et proposer un traitement toujours plus fiable des données, Fileris a travaillé en 2024 à l'automatisation du dossier de clôture comptable.

Cette automatisation consiste en la création de requêtes nationales, disponibles dans l'outil comptable, correspondant à un ou plusieurs des points de contrôle, pour faciliter et améliorer l'analyse. Elle répond également aux objectifs d'harmonisation des pratiques et des documents, et de diminution du temps de réalisation des outils de contrôle dans le respect des attendus et des échéances.

**FOCUS SUR**

Assurer la résilience de l'entreprise : des actions pour renforcer la cybersécurité

Face aux enjeux croissants de cybersécurité et aux obligations réglementaires, Filieris déploie un programme offensif de lutte contre la cybercriminalité. Plusieurs projets majeurs ont été conduits afin de garantir une protection optimale des systèmes d'information : surveillance continue des systèmes, sécurité des accès renforcée, modernisation des équipements, audits de sécurité externes, sensibilisation des collaborateurs...

Filieris est par ailleurs engagé sur le programme CaRE (Cybersécurité, accélération et Résilience des Établissements) porté par le ministère de la Santé qui vise à accélérer la mise à niveau de la sécurité des systèmes d'information hospitaliers. Dans ce cadre, un exercice de crise a été réalisé dans les établissements Filieris en 2024.

Enfin, une opération de sensibilisation contre le phishing a été conduite auprès des collaborateurs.

Améliorer l'efficacité

Des processus optimisés pour mieux piloter

Une activité pilotée au plus près

Filieris dispose aujourd'hui d'un système de suivi performant pour piloter son activité, fondé sur des outils fiables et un contrôle de gestion solide.

- » En 2024, un entrepôt de données transverse a été mis en production et un outil de requête a été développé, facilitant l'accès et la centralisation des données.
- » Côté finances, les travaux sur la comptabilité lissée mensuelle ont progressé, avec des tests prévus sur les données du 1^{er} trimestre 2025.

ARP : des processus plus robustes, des gains mesurables

La démarche ARP (amélioration et robustesse des processus), lancée en 2016, a fait l'objet d'un bilan global en 2024.

Son approche participative a permis des avancées dans plusieurs domaines (RH, achats, immobilier, finances).

En 2024, l'accent a été mis sur la sécurité des personnes et des biens dans les ERP, avec des propositions concrètes : veille nationale, formation des référents, création d'un comité national de pilotage sécurité.

Vers une chaîne de facturation 100 % dématérialisée

Depuis septembre 2023, Filieris utilise la plateforme Chorus Pro pour le dépôt des factures fournisseurs.

En 2024, 27 367 factures ont été traitées via cette plateforme (soit plus de 60 % du total).

La dématérialisation complète de la liquidation a été engagée, avec les déploiements progressifs dans toutes les régions jusqu'en 2025.

Temps de travail : un outil unique pour tous

Un nouvel outil de gestion des temps et des activités a été déployé en 2024.

Il s'agit de la première brique d'un futur portail RH, facilitant la gestion des plannings, congés, pointages et régularisations pour tous les salariés.

L'accompagnement a été structuré : formations, webinaires, tutoriels, documentation.

Rationaliser les archives

Un état des lieux complet des archives papier a été mené sur plus de 50 sites, répertoriant 20 km linéaires de documents.

- » Objectifs : organiser les transferts, les destructions dans le respect réglementaire, et structurer une gouvernance via un réseau de référents.



Échanges d'équipe au sein de l'établissement de santé Filieris La Roseraie, à Bruay-la-Buissière (62)

Un parc immobilier adapté à l'offre de santé

En 2024, Filieris a continué de déployer les axes stratégiques de sa politique immobilière, en mettant l'accent sur la rénovation de son parc immobilier. Des travaux ont été réalisés pour réduire la consommation énergétique et optimiser les surfaces occupées, tout en cédant les biens vacants non essentiels.

La gestion immobilière, qui privilégie désormais la location, se traduit par des opérations conduites avec les collectivités locales dans le cadre de partenariats. Un soutien important qui permet de disposer de locaux à moindre coût, aménagés pour la pratique médicale et permettant d'offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil.

Accessibilité des locaux : cap sur 100 %

Le bilan définitif de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) a été remis à la préfecture, après 9 ans d'efforts pour mettre en conformité les ERP (établissements recevant du public).

Au global, le bilan est positif : plus de 92 % des sites sont aujourd'hui accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux en cours ou programmés et les fermetures prévues permettront d'atteindre prochainement l'objectif de 100 % de locaux accessibles.



L'immobilier en 2024

9

biens vendus en 2024

représentant
2 897 m²

pour un montant de
1,18 M€

92 %

des sites accessibles aux personnes à mobilité réduite au 31/12/2024

La communication au service de la dynamique collective et de la visibilité de Filieris

En 2024, Filieris a vu ses efforts en communication, interne comme externe, porter leurs fruits. Entre la progression de l'intranet, le renforcement de sa présence numérique, le déploiement de signalétiques et des campagnes impactantes, elle a consolidé son engagement auprès des équipes et renforcé sa notoriété auprès de ses publics cibles.



Communication : des indicateurs en progression

112

sites équipés en signalétique

14

événements, congrès, salons, job dating, soirées découverte

+ 12 %

du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux Filieris

+ 15 %

de connexions à l'intranet

Achats durables : Filieris publie son SPASER



QR Code
vers le SPASER

— En juin 2024, Filieris a publié son schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Issu d'une démarche collective d'élaboration réunissant des collaborateurs de tous horizons, le SPASER formalise les engagements de Filieris en matière d'achats.

Il constitue une nouvelle étape dans la politique achats de l'entreprise qui vise à acheter de manière performante, en répondant au plus près aux besoins métiers et de façon de plus en plus responsable. Engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'achats durables inscrite dans sa politique RSE, Filieris dispose déjà d'une charte de déontologie de l'achat, actualisée en 2023, et a signé en 2022 la charte « Relations fournisseurs et achats responsables ».

Le SPASER propose une feuille de route pour les quatre prochaines années, notamment par l'intégration de critères de performance environnementale dans les marchés, de clauses à caractère social dans les contrats et d'objectifs de recours à des produits issus de l'économie circulaire.

Pendant l'année 2024, la sensibilisation des collaborateurs a, par ailleurs, été poursuivie avec, par exemple, l'organisation d'un webinaire à destination de tous les personnels de santé pour les sensibiliser à l'usage des produits d'incontinence. L'objectif était de donner des conseils aux agents sur le bon produit à utiliser.

Parmi les marchés conséquents notifiés en 2024, on peut noter le marché de grossiste répartiteur, relatif à la fourniture aux pharmacies d'officine de Filieris de produits pharmaceutiques, et celui de la restauration des établissements du Nord.



La pharmacie à usage interne de l'établissement de santé Filieris La Plaine de Scarpe à Lallaing (59)



05

Une protection assurée pour nos affiliés miniers

— La CANSSM assure la gestion du régime spécial de protection sociale des mineurs et de leurs familles. Si, aujourd'hui, son cœur de métier consiste en la gestion de l'offre de santé Filieris, la CANSSM reste garante de la qualité de service apportée aux affiliés miniers par ses partenaires.



Élément de décor de façade sur l'établissement Filieris de Folcheran, en Ardèche

La CANSSM, le régime de protection sociale des mines

— La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de sécurité sociale des mines.



2024 :
LES 130 ANS
DU RÉGIME
DE PROTECTION
SOCIALE DES
MINES

» Il y a 130 ans, la loi du 29 juin 1894 jetait les bases de ce régime atypique, protecteur et doté d'une offre de santé sans équivalent. Cette offre de santé a évolué au fil du temps pour aboutir au groupe de santé d'aujourd'hui : Filieris.

» Pour marquer l'événement, un jeu-concours a été organisé auprès des collaborateurs sur le thème « Inspirons la santé ». L'objectif : réaliser une illustration qui symbolise l'organisation, son histoire, son héritage, son métier d'aujourd'hui – la santé – ses valeurs : engagés, ouverts, proches, à l'écoute, expérimentés. Une organisation qui a toujours su s'adapter, se transformer en continu pour répondre aux enjeux sociétaux et contribuer activement à construire la santé de demain.

» De nombreux salariés se sont pris au jeu. Au terme de la délibération d'un jury, c'est le talent créatif de Fabien Froment, chargé de mission au sein de la direction régionale du Nord, qui a été récompensé.

Du fait de la baisse du nombre d'affiliés miniers, la gestion des activités de prestations de sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes :

- » Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles : CNAM ;
- » Assurance vieillesse et invalidité : Caisse des dépôts ;
- » Action sanitaire et sociale individuelle : ANGDM (Agence nationale pour la garantie des droits des Mineurs).

La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.



La protection sociale des mines en chiffres

70 387
bénéficiaires

172 808
retraités

1,86 Md€
de prestations versées dont

1,07 Md€
Retraite

624 M€
Maladie

169 M€
AT/MP

L'assurance maladie et l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles

— La gestion de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles a été confiée en 2015 à la CNAM. Cette dernière, au travers de trois CPAM, assure pour le compte de la CANSSM :

- la gestion des prestations des bénéficiaires (Artois et Moselle);
- la gestion de l'allocation décès (côte d'Opale).

— La bonne collaboration des équipes de la CNAM et de la CANSSM, le suivi de la mise en œuvre des mandats via un comité de pilotage et une commission d'administrateurs dédiée, permettent de veiller à la qualité du service rendu aux affiliés.

Les faits marquants

- » Les indicateurs du mandat de gestion CANSSM/ CNAM sont respectés et ce, malgré la diversité des demandes. L'utilisation accrue des canaux dématérialisés (courriels, connexion au site « ameli.fr ») a contribué à développer les relations entre assurés et CPAM.
- » Afin de tenir compte du profil des publics peu à l'aise avec l'outil informatique, la qualité de l'accueil téléphonique a été maintenue.
- » Au cours de l'année 2024, 132 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable, dont 83 ont été adressés en départage au conseil d'administration de la CANSSM.
- » Depuis 2021, la gestion des soins de santé, en cas de transfert définitif de résidence à l'étranger, des affiliés est assurée par la CDC retraite des Mines.

Les assurés disposent d'un formulaire de soins de santé qui leur permet d'être pris en charge dans leur pays de résidence, selon les règles de ce dernier.

Ces traitements sont réalisés de plus en plus souvent par voie dématérialisée notamment au sein de l'Union européenne.

L'année 2024 a connu la validation de 398 formulaires de soins de santé, principalement au Maroc, en Algérie et en Europe.

Les évolutions réglementaires

L'année 2024 a connu peu d'impacts directs de la loi de financement de sécurité sociale sur le régime minier.

L'activité

	2024	2023
Nombre de bénéficiaires ouvrant droit	58 959	63 229
Nombre d'ayants droit	11 428	12 671
Total bénéficiaires	70 387	75 900
Âge moyen des bénéficiaires (ouvrant droit)	80	79,7
Proportion de 65 ans et plus (ouvrant droit)	90,6 %	89,3 %
Montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès	624 M€	809 M€
<i>Dont soins de ville</i>	337 M€	349 M€
Montant total des dépenses accidents du travail/maladies professionnelles	169 M€	177 M€
<i>Dont rentes</i>	167 M€	175 M€
Nombre de rentes AT/MP en gestion	16 937	19 210
Complémentaire santé solidaire (CSS) Nombre de bénéficiaires	218	230

La baisse significative du montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès (- 22,8 % entre 2023 et 2024) s'explique principalement par la décrue des dépenses relatives aux prestations exécutées en établissements (sanitaires, médico-sociaux et cliniques privées).



Salle d'attente du centre de santé Filieris de Lens - Grande résidence (62)

L'assurance vieillesse, invalidité, décès

— La gestion du risque vieillesse et invalidité des assurés relevant du régime minier a été confiée par mandat de gestion à la direction des politiques sociales de la Caisse des dépôts. La CDC retraite des Mines assure le recouvrement des cotisations, le paiement des pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé (conjoint et enfant), mais aussi d'invalidité.

— La direction des politiques sociales de la CDC pour les ex-salariés de la CANSSM assure également les avantages en nature des retraités ainsi que les prestations et avantages en nature servis aux pré-retraités.

Les faits marquants

Les nouvelles mesures réglementaires liées à la réforme des retraites

La publication de plusieurs textes a conduit aux évolutions suivantes :

- » Une revalorisation des pensions de retraite, des minima sociaux et des pensions minimales au 1^{er} janvier 2024.
- » Depuis le 20 mars 2024, les pensions d'invalidité, certaines aides et prestations liées aux accidents du travail et au capital décès ont aussi été ajustées.
- » Au 1^{er} novembre 2024, la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, ainsi que les indemnités de chauffage, logement et certains avantages en nature ont été revalorisés de 1,6 %.

La revalorisation des prestations en 2024

Revalorisation des pensions retraite des Mines	
Pensions de retraite de base	+ 5,3% au 1 ^{er} janvier 2024
Minima de pension	
Certains minima sociaux	
Pensions d'invalidité	+ 4,6 % au 1 ^{er} avril 2024 à appliquer à partir des montants en vigueur au 1 ^{er} avril 2023
Allocation supplémentaire d'invalidité	
Majoration pour aide constante d'une tierce personne	
Prestations accidents du travail et maladies professionnelles, capital décès	
Prestations CANSSM	
Pensions de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO	+ 1,6 % au 1 ^{er} novembre 2024

Le dispositif de maîtrise des risques dans le cadre du centre de compétence de lutte anti-fraude de la direction des politiques sociales (CCAF)

Ce dispositif a pour objectif de renforcer les contrôles anti-fraude, de détecter les cas de fraude et d'accomplir les actions juridiques nécessaires. Il propose également des scénarios de fraude dont l'estimation de l'occurrence est probable, en lien notamment avec la consultation des Fichiers des comptes bancaires et assimilés (FICOBA) dans le « référentiel client ».

Les développements inter-régimes pour simplifier les démarches

Les développements et services aux usagers du Groupement d'intérêt public Union Retraite (GIP UR) pour la retraite des Mines, en complément de la mise en place du RGCU (Répertoire de gestion des carrières unique) fin 2022, au sein de l'unité de gestion Mines, couvrent un périmètre étendu.

Le régime de retraite des Mines intègre tous les projets développés par le GIP UR sous l'égide des pouvoirs publics.

Dans le cadre de la dématérialisation des échanges entre usagers et administrations, de la simplification du droit et des démarches administratives, des services ont été mis à la disposition des usagers et des administrations.

Les affiliés du régime minier bénéficient des développements et des services ouverts aux usagers du GIP UR : présentation chronologique de la carrière et demande de rectification de carrière en ligne, demande unique de retraite ou de réversion en ligne, mutualisation des contrôles d'existences et de la situation maritale des résidents à l'étranger, simulateur d'éligibilité de réversion et de pension d'orphelin, téléservice de « Déclaration des enfants ».

Des portails internet qui facilitent les démarches

Le site Info Retraite centralise et dématérialise les démarches retraite pour tous régimes.

Les affiliés de la retraite des Mines peuvent ainsi effectuer une demande unique en ligne pour leur retraite et leur pension de réversion.

Le site de la retraite des Mines, modernisé et intégré à l'espace « Ma retraite publique », facilite l'accès aux services d'Info Retraite et aux documents personnels des affiliés.

Depuis le 9 décembre 2024, la demande de retraite progressive est accessible aux affiliés du régime minier.

L'activité

	2024	2023
Nombre de retraités	172 808	182 711
Âge moyen des bénéficiaires (hors droits dérivés enfants)	80,2	79,5
Pensionnés résidant à l'étranger	19,4 %	19 %
Prestations versées	1,07 Md€	1,08 Md€
Montant moyen annuel des pensions		
Pensions de droits personnels	8 842 €	8 458 €
Pensions de réversion	4 501 €	4 405 €



Jardinage à l'Ehpad Filieris Joseph Porebski, à Bully-les-Mines (62)

L'action sanitaire et sociale

— La CANSSM est en charge de l'action sanitaire et sociale collective et assure la gestion du budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS).

Le BNASS finance des actions collectives directement portées par les structures Filieris ou par des organismes extérieurs ou des partenaires développant des actions pour une prise en charge globale des affiliés et/ou ressortissants miniers, et plus globalement, des patients et résidents de chaque structure Filieris.

Les actions engagées permettent notamment de prévenir les risques et les situations de vie ayant des impacts sur la santé, de préserver l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles (grand âge, isolement social, etc.), de proposer des services adaptés aux besoins recensés (aidants-aidés).

Le BNASS assure également le financement de l'action immobilière des établissements Filieris (prêts) et de l'action sanitaire et sociale individuelle gérée par l'ANGDM.

En 2024, le BNASS a ainsi consacré 24 M€ aux actions collectives et individuelles.

Des subventions ont également été accordées à plusieurs associations, notamment celles dont la CANSSM est membre : création d'un boudrome dans l'Ehpad Les Jardins du Crinchon de l'Ahnac, à Achicourt (62), installation d'un ciel virtuel dans l'Ehpad Samdo Rochebelle d'Alès (30), thérapie du voyage à l'Ehpad Résidence Valérie de l'association Option Ostrevant à Montigny-en-Ostrevent (59), etc.



BNASS
Actions collectives 2024 (CANSSM)

4,5 M€

dépenses totales en 2024 (fonctionnement)

1,04 M€
Vieillesse

3,11 M€
Maladie

0,34 M€
AT/MP

Des aménagements pour le confort des résidents

Outre les opérations de travaux de rénovation, le BNASS finance des aménagements importants pour la vie des résidents. En 2024, ont ainsi été financés le jardin thérapeutique de l'établissement de Creutzwald (57) ou encore les espaces de convivialité et le salon de coiffure de l'Ehpad de Pampelonne (81).

L'animation, pilier de la vie des établissements

Tout au long de l'année, des animations sont organisées grâce au concours du BNASS, pour le plus grand bonheur des résidents des Ehpad et des résidences autonomie Filieris.

Ces animations font partie intégrante de la vie dans les structures et ont un rôle à part entière dans le maintien de l'autonomie des habitants. Elles permettent de rompre l'isolement, de stimuler les capacités cognitives et motrices des personnes âgées tout en favorisant les échanges et la convivialité.

Les équipes de Filieris travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, associations, écoles, partenaires santé, pour proposer un programme d'animations variées et adaptées aux aînés.

Le programme 2024 a été à nouveau très riche, avec des sorties à la mer, des spectacles, des activités culturelles, des ateliers créatifs, des rencontres intergénérationnelles et, surtout, du sport, en résonance avec les Jeux olympiques 2024.

L'action sanitaire et sociale individuelle

La CANSSM contribue également, via le BNASS, au financement de l'action sanitaire et sociale individuelle, qui a été transférée à l'ANGDM.

Outre la politique d'action sanitaire et sociale individuelle, l'ANGDM assure la gestion des services sociaux et de la politique vacances au bénéfice des assurés du régime minier.

L'action sanitaire et sociale individuelle est principalement orientée vers l'aide au maintien à domicile (aide-ménagère), le renforcement du lien social et la prévention de la perte d'autonomie.



BNASS
Actions individuelles 2024 (ANGDM)

19,5 M€
dépenses totales en 2024

15,9 M€
Vieillesse

3,6 M€
Maladie

1 231 €
AT/MP



FOCUS SUR

Des équipements adaptés

Le BNASS finance de nombreux équipements pour le bien-être des résidents des établissements Filieris ou gérés par des associations accueillant des ressortissants miniers. Les équipements et matériels acquis permettent la mise en œuvre de thérapies alternatives (bornes musicales, chariot Snoezelen, matériel connecté).

En 2024, les Ehpad Filieris des Hauts-de-France (La Manaie, Joseph Porebski et La Plaine de Scarpe) se sont ainsi dotés d'outils de haute technologie pour améliorer le confort sensoriel et émotionnel des résidents.

À La Manaie, un fauteuil de stimulation sensorielle relaxant berce en musique les résidents. Il a été co-financé par le BNASS, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Union européenne, à la suite d'un appel à projets.

Dans l'Est, l'Ehpad Les Lupins de Creutzwald s'est doté d'une tablette interactive qui, grâce à ses programmes variés (mots mêlés, memory, puzzles, visite de musée virtuelle, juke-box...), permet de stimuler les résidents.

Fauteuil de relaxation et stimulation sensorielle
à l'Ehpad Filieris La Manaie à Auchel (62)



Les actions
en images



06

Les résultats financiers



Échanges entre soignants à l'établissement de santé Filieris La Roseraie à Bruay-la-Buissière (62)

Les résultats financiers de l'offre de santé Filieris

Une situation financière stable

Pour 2024, l'offre de santé Filieris enregistre un résultat de - 23,1 M€ contre - 22,4 M€ en 2023.

Ce résultat est fortement impacté par la constitution d'une provision de 1,142 M€ demandée par la mission comptable permanente dans le cadre de l'accord sur la classification et la rémunération des emplois, adopté par l'UCANSS en novembre 2024 et agréé en mars 2025. Cet accord comprend des mesures rétroactives impactant l'ensemble des organismes de sécurité sociale.

En dehors de cette provision exceptionnelle, le résultat de l'offre de santé serait de - 22 M€ soit un déficit réduit de 2,1 % entre 2023 et 2024.

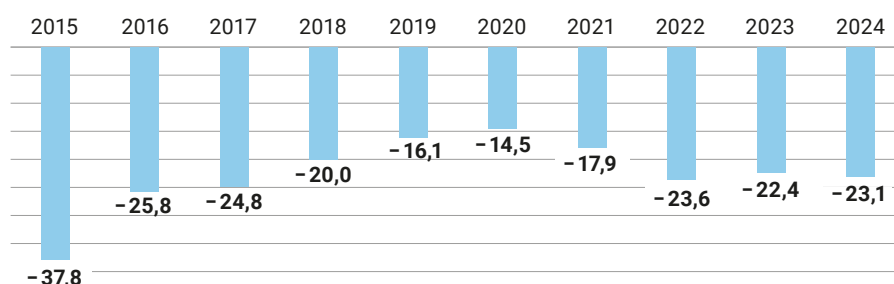
Le secteur sanitaire améliore nettement sa situation avec une diminution de son déficit de 84,2 %, portée par les bons résultats des activités de soins médicaux et de réadaptation, médecine et HAD.

En revanche, les centres de santé voient leur déficit s'alourdir (- 19,9 M€). Ils représentent à eux seuls la quasi-totalité du déficit de l'offre de santé.

Les résultats du secteur médico-social sont plus contrastés selon les activités, avec un déficit global de - 0,3 M€ en 2024 contre un résultat excédentaire de 0,5 M€ en 2023. Cette situation est essentiellement due à une baisse des résultats des Ehpad, des résidences autonomie et des SSIAD, non compensée par la hausse des résultats des services autonomie à domicile.

	2023	2024
Offre sanitaire (dont 11 établissements SMR)	- 3,8 M€	- 0,6 M€
Offre médico-sociale (dont 6 Ehpad, 1 SPASAD, 16 SSIAD, 2 services autonomie à domicile)	0,5 M€	- 0,3 M€
Offre ambulatoire (dont 136 centres de santé)	- 19,1 M€	- 22,2 M€

Résultats de l'offre de santé Filieris (en M€)



Une augmentation de l'ensemble des coûts

Filieris est parvenu à maintenir une situation stable malgré une forte hausse de l'ensemble des coûts ayant conduit à une hausse des charges et une inflation annuelle établie à + 2 %.

Les charges de fonctionnement de l'ensemble des structures de santé Filieris ont été impactées, en particulier sur l'énergie, l'alimentation, les prestations et la sous-traitance, les voyages et déplacements, la blanchisserie.

Les difficultés de recrutement sur certains métiers en tension, notamment les médecins, ont également conduit à un recours plus important à l'intérim (+ 23,9 %), impératif pour maintenir la continuité des soins, pour un montant global de 3,762 M€.

Les charges de personnel ont, par ailleurs, progressé malgré un effectif en diminution, d'une part du fait du recours aux CDD qui a augmenté de 17 %, d'autre part du fait de plusieurs revalorisations (impact en année pleine de la revalorisation de la valeur du point UCANSS intervenue courant 2023, frais de déplacement UCANSS, valeur du point pour les personnels miniers...).

Les centres de santé sous l'effet d'un ralentissement de l'activité

Les centres de santé enregistrent une augmentation de leur déficit passant de - 17,9 M€ en 2023 à - 19,9 M€ en 2024. Cette situation est le résultat d'une baisse des produits due au ralentissement de l'activité du fait de la pénurie de personnel soignant et d'une hausse des charges. 12 centres de santé sont cependant excédentaires en 2024.

Un secteur sanitaire qui s'améliore nettement

Les établissements de santé Filieris enregistrent une nette amélioration de leur résultat, avec un déficit qui se réduit de 84 % en 2024 pour atteindre un résultat de - 0,6 M€ contre - 3,8 M€ en 2023.

5 établissements de santé Filieris sur 11 sont excédentaires.

La hausse des produits (dotations de financement, produits de l'activité hospitalière) ne permet pas encore de compenser les effets de l'évolution des charges de personnel (recours à l'intérim médical du fait de la pénurie de personnel médical) et des charges à caractère hôtelier (chauffage, électricité, restauration).

Une offre médico-sociale aux résultats contrastés

En 2024, l'activité médico-sociale présente un résultat déficitaire de - 0,3 M€ contre un excédent de 0,5 M€ en 2023.

Les Ehpad enregistrent un résultat de - 515 k€ et les résidences autonomie de - 845 k€.

Le résultat des SSIAD qui reste excédentaire est en baisse de - 1,4 M€ par rapport à celui de 2023.

Les services autonomie à domicile enregistrent par contre une amélioration de leur résultat qui s'établit à + 1,05 M€.

La résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans, en Isère, a bénéficié de la réouverture de la totalité des lits après une période de travaux de modernisation et enregistre un taux d'occupation de 100 % en 2024. Une hausse de ses produits qui a permis, malgré l'augmentation des charges, de revenir à l'équilibre.

Les résultats des activités commerciales

Les pharmacies enregistrent un déficit de - 3,1 M€ en 2024 contre - 2,4 M€ en 2023. Cette augmentation du déficit s'inscrit dans un contexte de fermeture progressive des pharmacies du régime minier. Les officines sont ouvertes aux seuls affiliés et enregistrent une réduction de leur activité du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires.

Le service de vente et de location de matériel médical enregistre un résultat de 895 k€, soit une variation à la baisse après une année 2023 avec un résultat de 1,29 M€.

L'activité optique enregistre un déficit de - 175 k€, dans un contexte de fermeture de plusieurs magasins. En 2024, seul le centre d'optique de Bruay-la-Buissière (62) a été en activité.



Consultation dentaire au centre de santé Filiéris d'Ensisheim (68)

La maîtrise des risques

— En 2024, le groupe national de maîtrise des risques (GNMR), qui gère la mise en œuvre des plans annuels de contrôle interne, a concentré ses travaux sur les conséquences de la publication du décret n° 2022-1283 du 30 septembre 2022 relatif au contrôle interne des organismes de sécurité sociale. Ce dernier réaffirme les rôles de la direction générale et de la direction comptable et financière dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs de management des risques et de contrôle interne.

L'élargissement de la cartographie des risques aux directions régionales a également été acté en 2024. Le prestataire, en charge de ce volet, a été désigné et ses travaux sont entrés dans une phase active pour contribuer à la production des documents exigés par ce décret.

Parallèlement, les risques informatiques ont fait l'objet d'une surveillance particulière qui a induit la poursuite des investissements en matière de lutte contre les cyberattaques. Au-delà de cette problématique centrale, un suivi accru des risques informatiques au sens large ainsi qu'une adaptation des règles internes de gestion aux évolutions de la réglementation et aux conclusions des audits de certification des établissements ont été impulsés.

Les travaux de contrôle interne se sont renforcés, en particulier sur le processus de la paie.

Sous l'égide de la direction comptable et financière et de la direction nationale des ressources humaines, des échanges par processus (ou zones de risque) ont réuni les experts métiers du service paie national et du GNMR. Des plans d'action ont été mis en œuvre dans ce cadre notamment dans le cas de tentatives de fraude (RIB, piratage de boîtes mail...).

En matière d'offre de santé, l'homogénéisation et la formalisation des procédures se sont également élargies à de nouveaux domaines (procédures de facturation des Ehpad et médecine générale...).

Les référents GNMR ont, par ailleurs, participé activement à la clôture annuelle des comptes. Force de proposition en matière d'automatisation de ce processus, ils ont contribué à optimiser fortement les délais de traitement et à améliorer la fluidité dans la production et l'analyse des données comptables et financières à de nouveaux cycles de gestion.



Les équipes du SSIAD d'Alès (30)

La certification des comptes

— **Pour l'exercice 2024, les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserves ni recommandations par le commissaire aux comptes, en date du 23 avril 2025.**

Il est à signaler que cette certification s'inscrit dans un délai plus restreint que par le passé. En effet, le délai de clôture et de certification a été significativement raccourci depuis 2023.

Les travaux de certification menés par les équipes Filieris et ses partenaires (ANGDM, CDC, CPAM) se sont très bien déroulés, ce qui a permis de respecter les délais.

Les comptes ont été arrêtés le 5 avril 2025 et adoptés par le conseil d'administration du 24 avril 2025.

Bilan actif (au 31 décembre 2024)

ACTIF (en unité monétaire)	Exercice 2024			Exercice 2023	Variation	Écart
	Brut	Amortissements, dépréciations	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 548 207	5 460 977	3 087 230	2 855 726	8,1 %	231 504
Concessions, logiciels et droits similaires acquis (205)	6 544 063	5 364 244	1 179 819	1 001 718	17,8 %	178 101
Autres immobilisations incorporelles* (201, 203, 206, 208, 232, 237)	2 004 144	96 733	1 907 411	1 854 008	2,9 %	53 403
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	403 005 131	275 420 926	127 584 206	124 059 378	2,8 %	3 524 828
Terrains (211)	5 721 212	22 000	5 699 212	5 804 576	- 1,8 %	- 105 364
Agencements, aménagements de terrains (212)	4 394 349	3 509 898	884 450	916 357	- 3,5 %	- 31 907
Constructions (213)	269 705 182	181 785 714	87 919 468	88 803 158	- 1,0 %	- 883 690
Installations techniques, matériel et outillage (215)	56 043 635	48 989 567	7 054 068	6 528 586	8,0 %	525 482
Diverses autres immobilisations corporelles (214, 218)	47 549 781	41 113 746	6 436 036	6 140 824	4,8 %	295 212
Immobilisations corporelles en cours (231)	8 889 139	0	8 889 139	7 984 815	11,3 %	904 324
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238)	10 701 832	0	10 701 832	7 881 063	35,8 %	2 820 770
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (26, 27)	94 841 717	8 236	94 833 481	97 691 857	- 2,9 %	- 2 858 376
Titres de participation et parts (261)	32 638 745	0	32 638 745	32 638 745	0,0 %	0
Créances rattachées à des participations (266, 267, 268)	550 863	0	550 863	550 863	0,0 %	0
Titres immobilisés (271, 272, 273)	2 427	0	2 427	2 427	0,0 %	0
Prêts (274)	48 236 929	8 236	48 228 692	48 516 483	- 0,6 %	- 287 791
Dépôts et cautionnements versés (275)	244 953	0	244 953	224 516	9,1 %	20 437
Autres créances immobilisées (276)	13 167 800	0	13 167 800	15 758 822	- 16,4 %	- 2 591 022
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	506 395 055	280 890 139	225 504 917	224 606 961	0,4 %	897 956
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET ENCOURS (3)	2 296 639	33 513	2 263 127	2 437 649	- 7,2 %	- 174 522
CRÉANCES D'EXPLOITATION	457 135 131	51 772 820	405 362 311	235 261 383	72,3 %	170 100 929
Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4091, 4096 à 4098)	188 999	0	188 999	143 584	31,6 %	45 415
Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095)	46 838 822	40 294 102	6 544 720	18 787 461	- 65,2 %	- 12 242 741
Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131)	24 434 529	10 477 032	13 957 497	15 559 018	- 10,3 %	- 1 601 522
Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418)	6 532 046	724 554	5 807 492	5 692 387	2,0 %	115 105
Cotisants – créances	3 838 514	724 554	3 113 960	2 902 291	7,3 %	211 668
Cotisants – produits à recevoir	2 693 532		2 693 532	2 790 095	- 3,5 %	- 96 563
Personnel et comptes rattachés (42X)	833 688	0	833 688	668 831	24,6 %	164 857
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	175 581		175 581	192 464	- 8,8 %	- 16 883
Entités publiques (44X)	80 219 231		80 219 231	73 735 179	8,8 %	6 484 052
Organismes et autres régimes de sécurité sociale** (45X)	283 766 152	0	283 766 152	106 695 434	166,0 %	177 070 717
Débiteurs divers (46X)	14 146 083	277 132	13 868 951	13 787 024	0,6 %	81 927
COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTE (47X)	1 892 716		1 892 716	1 634 256	15,8 %	258 460
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (486)	5 045 578	0	5 045 578	4 480 316	12,6 %	565 262
TRÉSORERIE ACTIVE	14 272 207	0	14 272 207	16 643 950	- 14,2 %	- 2 371 743
Disponibilités (51)	14 207 627	0	14 207 627	16 588 511	- 14,4 %	- 2 380 884
Autres (52, 53, 54, 58)	64 580	0	64 580	55 439	16,5 %	9 141
TOTAL ACTIF CIRCULANT	480 642 271	51 806 333	428 835 939	260 457 553	64,6 %	168 378 386
TOTAL ACTIF	987 037 327	332 696 471	654 340 856	485 064 514	34,9 %	169 276 342

* Dont immobilisations incorporelles en cours et avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles.

** Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Bilan passif (au 31 décembre 2024)

PASSIF (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation	Écart
	Net	Net		
FONDS PROPRES				
DOTATIONS, APPORTS (102)	31 421 931	31 421 931	0,0 %	0
BIENS REMIS EN PLEINE PROPRIÉTÉ AUX ORGANISMES (103)	3 100 193	3 100 193	0,0 %	0
RÉSERVES (106)	152 060 726	148 901 254	2,1 %	3 159 472
Régimes de base (ou branches)	44 257 123	44 257 123	0,0 %	0
Régimes complémentaires (ou branches)	2 006 754	2 006 754	0,0 %	0
Autres	105 796 849	102 637 377	3,1 %	3 159 472
REPORT À NOUVEAU (11)	- 569 745 178	- 562 430 522	1,3 %	- 7 314 656
Régimes de base (ou branches)	- 432 488 296	- 429 422 072	0,7 %	- 3 066 224
Régimes complémentaires (ou branches)	- 908 107	- 827 478	9,7 %	- 80 628
Autres	- 136 348 776	- 132 180 972	3,2 %	- 4 167 804
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (12)	1 506 416	- 3 537 015	- 142,6 %	5 043 432
Régimes de base (ou branches)	1 585 496	- 3 456 387	- 145,9 %	5 041 883
Régimes complémentaires (ou branches)	- 79 080	- 80 628	- 1,9 %	1 549
Autres	0	0	NS	0
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (13)	6 498 574	5 861 729	10,9 %	636 845
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (14)	1 518 441	1 511 302	0,5 %	7 139
TOTAL FONDS PROPRES	- 373 638 898	- 375 171 130	- 0,4 %	1 532 231
PROVISIONS (15)				
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion courante) (151)	3 308 534	3 828 581	- 13,6 %	- 520 047
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion technique) (152)	43 319 433	60 306 776	- 28,2 %	- 16 987 344
Autres provisions pour risques et charges (158)	10 729 294	9 219 298	16,4 %	1 509 995
TOTAL PROVISIONS	57 357 261	73 354 656	- 21,8 %	- 15 997 395
DETTES FINANCIÈRES				
Dépôts et cautionnements reçus (165)	1 013 433	533 162	90,1 %	480 271
Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167)	343 000 000	281 000 000	22,1 %	62 000 000
Autres emprunts et dettes assimilées (titres de créances négociables, etc.) (168)	5 118 591	5 178 531	- 1,2 %	- 59 940
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	349 132 024	286 711 693	21,8 %	62 420 331
DETTES NON FINANCIÈRES				
Clients créditeurs (4119)	2 002	889	125,3 %	1 113
Cotisants créditeurs (419)	107 620	49 651	116,8 %	57 969
Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081)	9 809 236	11 901 744	- 17,6 %	- 2 092 508
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084)	2 586 940	1 661 064	55,7 %	925 876
Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086)	87 129 259	108 810 968	- 19,9 %	- 21 681 709
Prestataires : versements à des tiers (407, 4087)	142 398	142 398	0,0 %	0
Personnel et comptes rattachés (42X)	26 021 144	25 726 015	1,1 %	295 130
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	21 894 430	21 884 487	0,0 %	9 942
Entités publiques (44X)	72 957 412	78 143 667	- 6,6 %	- 5 186 254
Organismes et autres régimes de sécurité sociale* (45)	349 853 298	223 595 322	56,5 %	126 257 976
Créditeurs divers (46X)	14 091 653	14 344 257	- 1,8 %	- 252 603
Comptes transitoires ou d'attente (47X)	32 637 274	13 595 995	140,1 %	19 041 279
Produits constatés d'avance (487)	730 938	282 905	158,4 %	448 033
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	617 963 605	500 139 360	23,6 %	117 824 246
TRÉSORERIE PASSIVE				
Autres éléments de trésorerie passive (51X)	3 526 864	29 935	NS	3 496 929
TOTAL PASSIF	654 340 856	485 064 514	34,9 %	169 276 342

* Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Compte de résultat : charges

CHARGES (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation	Écart
	Brut	Net		
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE				
Prestations sociales (656)	1 930 147 917	2 127 139 387	- 9,3 %	- 196 991 470
Prestations légales (6561)	1 875 234 569	2 077 101 802	- 9,7 %	- 201 867 233
Prestations d'action sociale (6562)	23 907 294	20 033 294	19,3 %	3 874 000
Actions de prévention (6563)	2 825 371	2 174 045	30,0 %	651 327
Prestations spécifiques à certains régimes (6564)	23 970 965	23 090 451	3,8 %	880 514
Diverses prestations (6565, 6568)	4 209 718	4 739 796	- 11,2 %	- 530 079
Transferts, subventions et contributions (6571, 6572)	42 639 553	46 896 550	- 9,1 %	- 4 256 997
Diverses charges de gestion technique (6578, 658)	632 194	452 509	39,7 %	179 685
Dotations aux provisions, dépréciations pour charges de gestion technique (6814 et 6817)	64 129 132	69 550 384	- 7,8 %	- 5 421 252
TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV)	2 037 548 795	2 244 038 830	- 9,2 %	- 206 490 035
CHARGES DE GESTION COURANTE				
Achats et autres charges externes (60, 61, 62)	107 148 913	110 063 060	- 2,6 %	- 2 914 148
Impôts et taxes (63)	23 754 811	23 856 207	- 0,4 %	- 101 396
Charges de personnel (64)	229 336 676	224 644 759	2,1 %	4 691 917
Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)	168 008 372	165 585 823	1,5 %	2 422 549
Charges sociales (645 à 648)	61 328 304	59 058 936	3,8 %	2 269 368
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585)	220 577	675 886	- 67,4 %	- 455 309
Autres charges de gestion courante (651 à 655, sauf 65585)	3 422 911	2 750 628	24,4 %	672 283
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817, 684)	15 026 856	16 890 493	- 11,0 %	- 1 863 638
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V)	378 910 743	378 881 032	0,0 %	29 711
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges financières sur opérations diverses (66X, 686X)	10 201 235	8 399 182	21,5 %	1 802 053
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	10 201 235	8 399 182	21,5 %	1 802 053
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (69) (VII)	204 299	207 519	- 1,6 %	- 3 220
TOTAL CHARGES (B = IV + V + VI + VII)	2 426 865 072	2 631 526 564	- 7,8 %	- 204 661 491
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EXCÉDENTAIRE (A - B)	1 506 416	0		1 506 416
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES	2 428 371 488	2 631 526 564	- 7,7 %	- 203 155 075

Compte de résultat : produits

PRODUITS (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation	Écart
	Brut	Net		
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE				
Cotisations, impôts et produits affectés (756)	61 893 146	58 991 111	4,9 %	2 902 035
Cotisations sociales (7561)	57 515 618	53 844 424	6,8 %	3 671 194
Impôts: contribution sociale généralisée (7565)	26 575	25 975	2,3 %	600
Autres impôts et taxes affectés (7566 et 7567)	4 350 952	5 120 711	- 15,0 %	- 769 759
Produits techniques (757, 758)	2 013 329 062	2 223 192 635	- 9,4 %	- 209 863 573
Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)	1 089 115 646	1 287 220 784	- 15,4 %	- 198 105 137
Contributions publiques (7572)	920 711 579	924 625 931	- 0,4 %	- 3 914 352
Divers produits techniques (758)	3 501 837	11 345 920	- 69,1 %	- 7 844 083
Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X)	66 634 637	64 319 650	3,6 %	2 314 987
Reprise sur provisions pour charges techniques (7814)	59 979 365	55 990 511	7,1 %	3 988 854
Reprise sur dépréciations des actifs circulants (7817)	6 655 272	8 329 139	- 20,1 %	- 1 673 867
TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I)	2 141 856 845	2 346 503 395	- 8,7 %	- 204 646 550
PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Ventes et prestations de services (701 à 709)	249 726 296	243 450 698	2,6 %	6 275 597
Production immobilisée (72)	0	7 947	- 100,0 %	- 7 947
Subventions d'exploitation (74)	3 581 603	3 600 173	- 0,5 %	- 18 571
Produits des cessions d'éléments d'actif (75585)	1 373 107	1 647 295	- 16,6 %	- 274 188
Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat (754)	815 903	775 168	5,3 %	40 735
Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585)	25 883 253	21 778 193	18,8 %	4 105 060
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions liées aux produits de gestion courante (781X, sauf 7814/7817, 791)	5 132 359	10 224 885	- 49,8 %	- 5 092 527
TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II)	286 512 520	281 484 360	1,8 %	5 028 160
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers et transferts de charges financières (76X, 786X)	2 123	1 792	18,4 %	330
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 123	1 792	18,4 %	330
TOTAL PRODUITS (A = I + II + III)	2 428 371 488	2 627 989 548	- 7,6 %	- 199 618 060
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE (B - A)	0	3 537 015		- 3 537 015
TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS	2 428 371 488	2 631 526 564	- 7,7 %	- 203 155 075

La CANSSM adresse ses remerciements à ses collaborateurs et aux patients de l'offre de santé Filieris pour leur participation lors des prises de vues illustrant ce rapport annuel.

Directeur de la publication : Gilles de Lacaussade, directeur général - **Responsable de la publication, conception et rédaction :** Béatrice Monteux, Directrice de la communication.

Photo de couverture : Raphaël de Bengy - Consultation de médecine générale au centre de santé Filieris de La Mure (38).

Iconographie : Raphaël de Bengy, Filieris, Alamy Stock Photo/dpa picture alliance.

Création graphique et réalisation : www.kazoar.fr - **Impression :** ITF Imprimeurs – Juin 2025.



filiaris.fr



secumines.org

Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social: 77, avenue de Ségur – 75714 Paris Cedex 15

